

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Administration des Ponts et Châteaux

Commission instituée par Arrêté Royal du 31 Mai 1907
pour l'étude des questions relatives à

L'AMÉLIORATION DE L'ESCAUT EN BASSE ET EN AVAL D'ANVERS

LES COMMISSIONS

L'ESCAUT MARITIME

depuis 1849



ATLAS

WERK
Waterbouwkundig Laboratorium
Borgerhout
BIBLIOTHEEK

290646

Tome I

BARRAGES

DANS

le Sloe et dans l'Escaut oriental

Rapport de M. Charles-A. HARTLEY, sur le projet de barrer les passes navigables du bras oriental de l'Escaut et du Sloe.

SIX PLANCHES

Waterbouwkundig Laboratorium
Borgerhout

BIBLIOTHEEK

TOME I

Barrages dans le Sloe et dans l'Escaut oriental

Rapport de M. Charles-A. HARTLEY, sur le projet de barrer les passes
navigables du bras oriental de l'Escaut et du Sloe.

LISTE DES PLANCHES

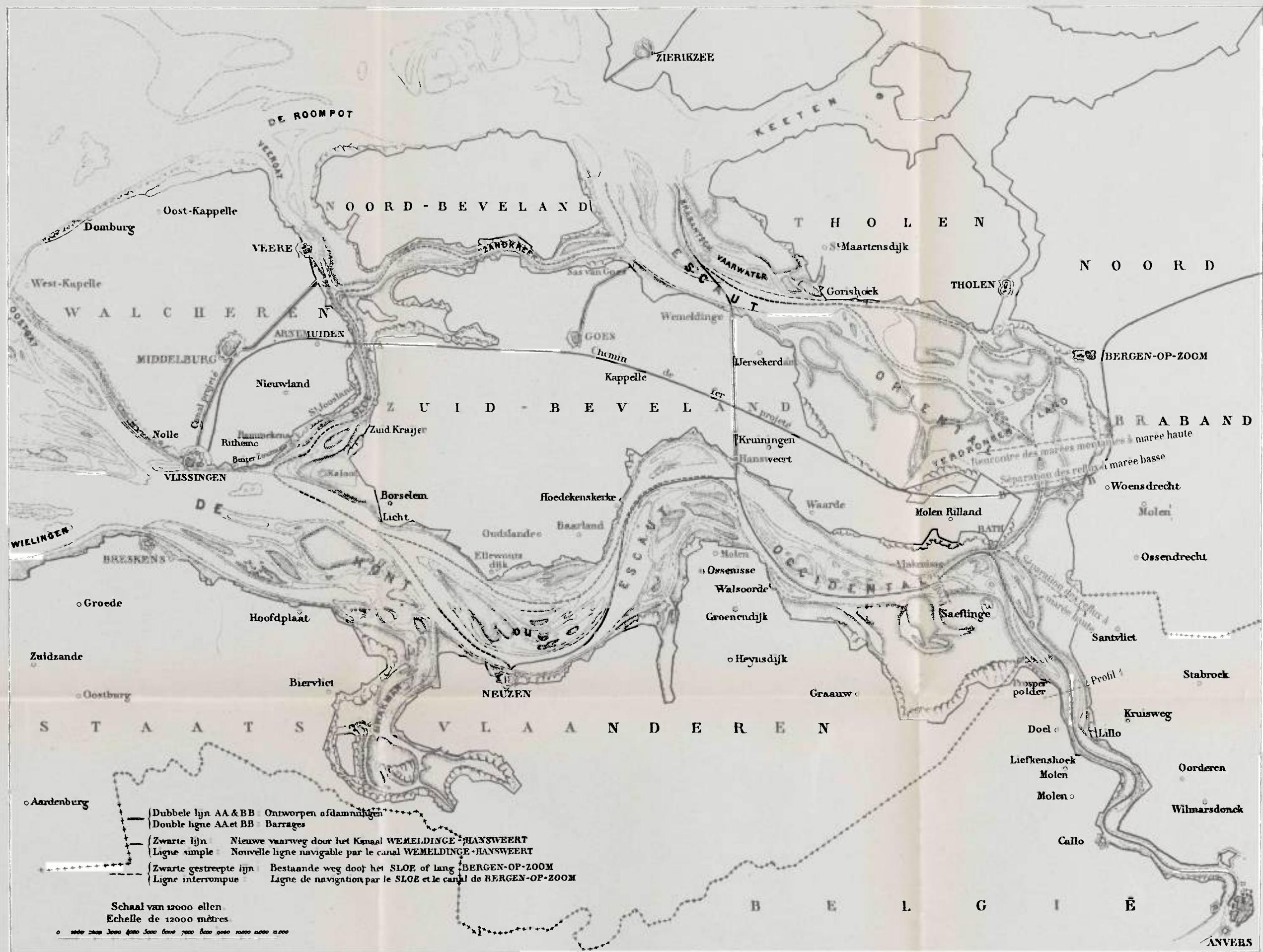
1. Carte de la jonction de l'Escaut oriental et de l'Escaut occidental.
2. Profil de l'Escaut oriental à l'emplacement du barrage projeté.
3. Diagrammes représentant le développement de la vague-marée, au moment de la marée haute ordinaire à Flessingue, Bath et Anvers.
4. Profils n^os 1 et 2 de la Carte.
5. Profil du Sloe à l'emplacement du barrage proposé.
6. Plans comparatifs indiquant l'état des rades à Flessingue et de Rammekens en 1800 et en 1865.



KAART
van de Verbindingen tusschen de
OOSTER- en WESTER-SCHELDE.

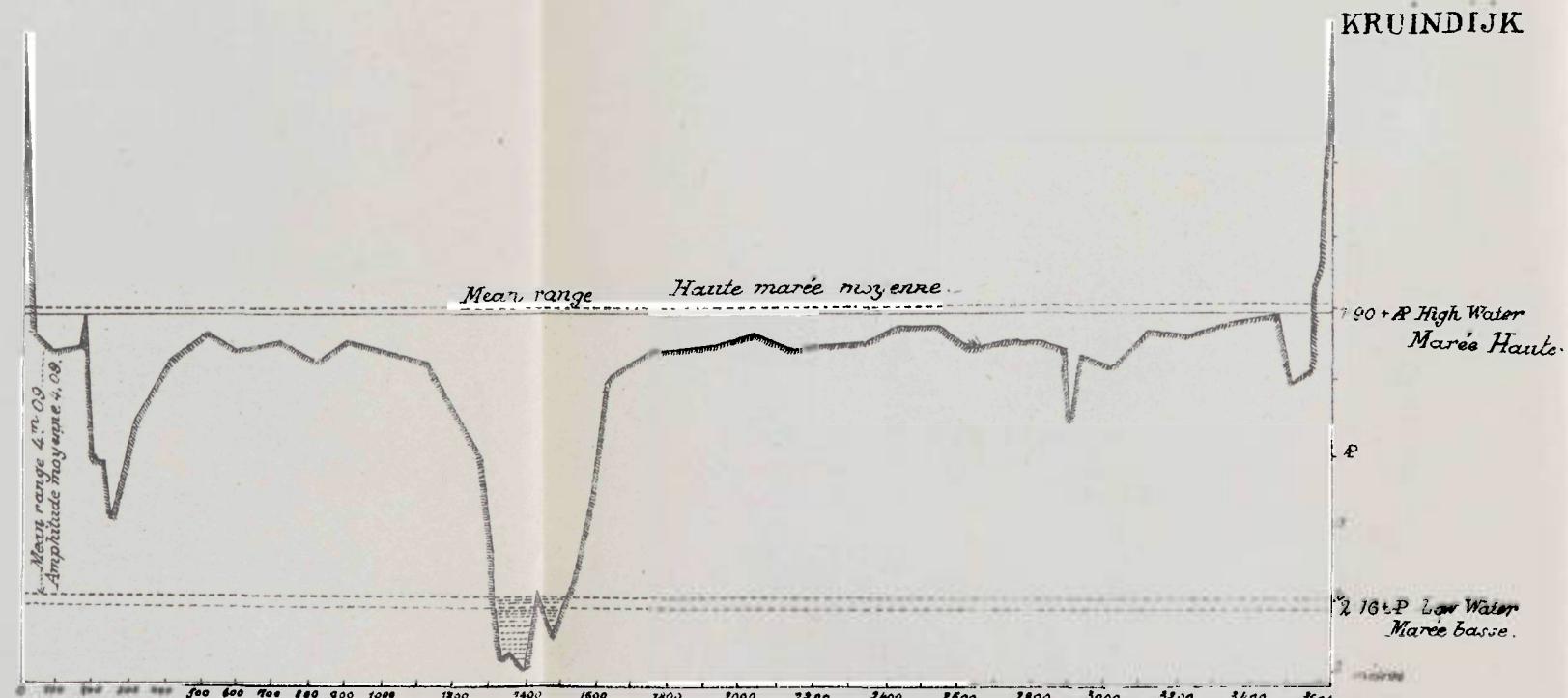
CARTE
de la Jonction de
L'ESCAUT ORIENTAL et de L'ESCAUT OCCIDENTAL.

Plate I
Planche I



Profile of the East Schelde on the site of the proposed Dam.

Profil de l'Escaut oriental à l'emplacement du barrage proposé.

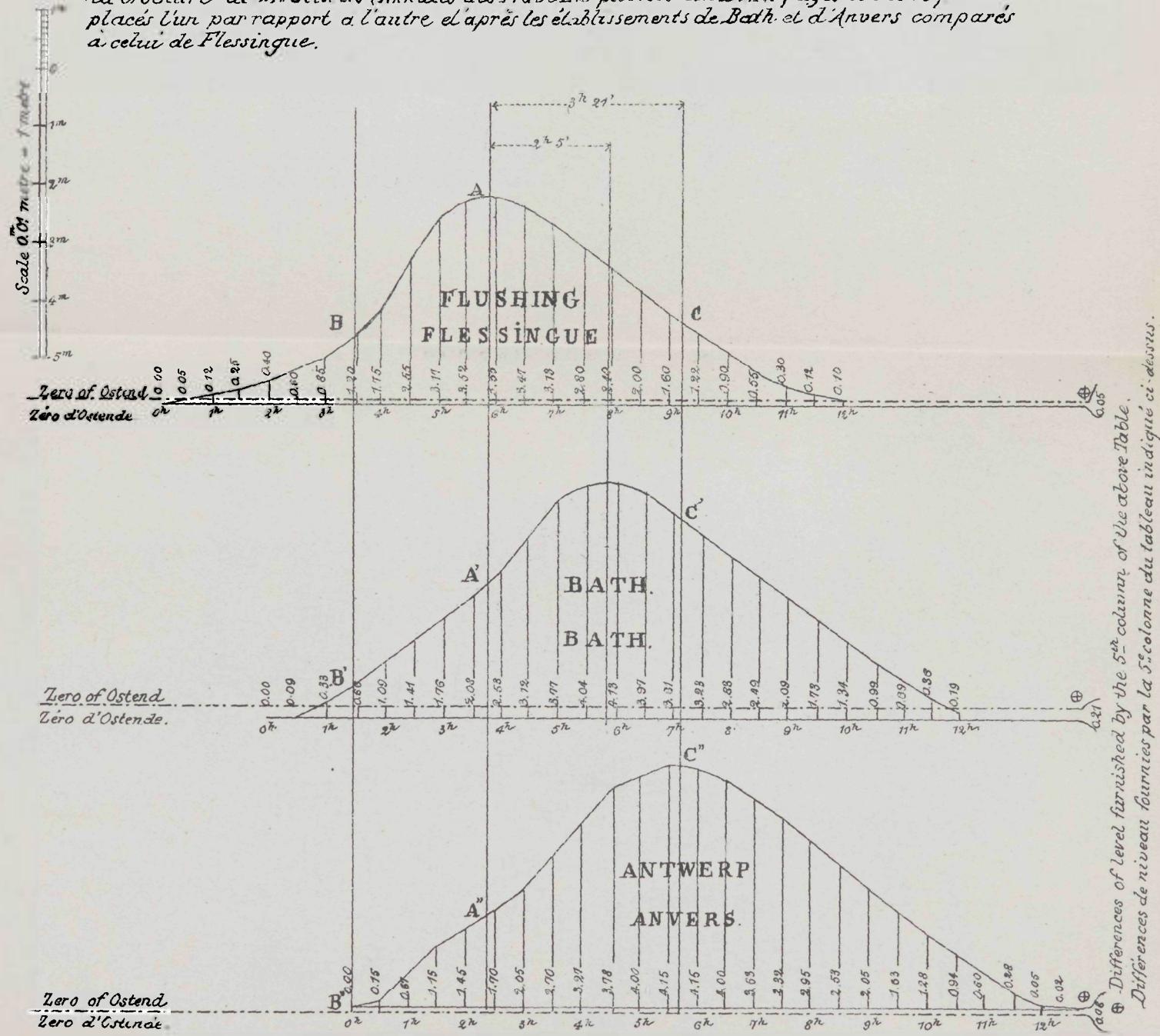


Annexe au rapport du 26 Mars 1867 de M. Ch. Hartley.

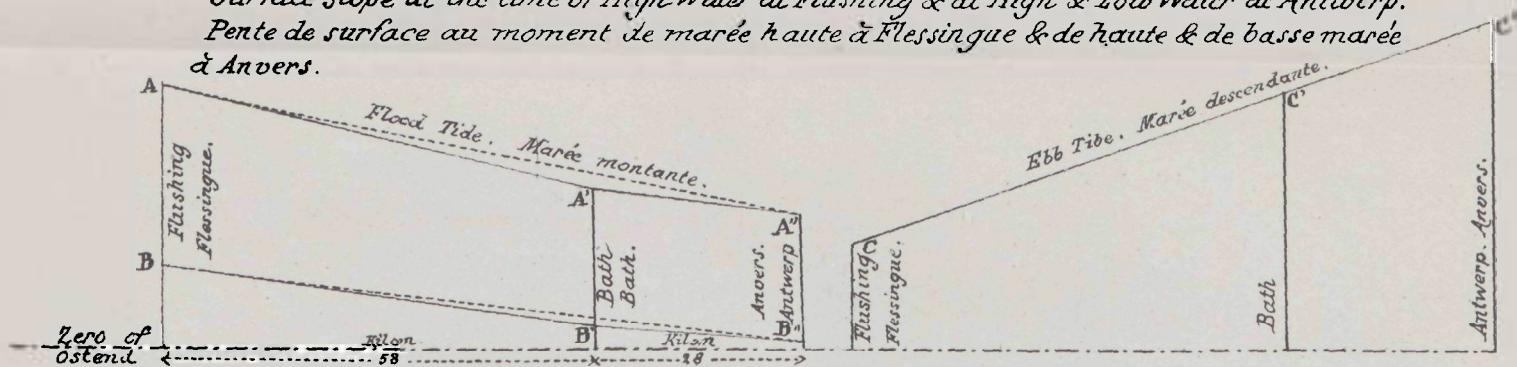
PLANCHE
PLATE III.

Diagrams shewing the development of the Tidal Wave at the time of ordinary high water at Flushing, Bath and Antwerp. These Diagrams have been prepared according to the figures furnished by the 8th Column in the comparative Table of Tides at pages 16 & 17 of the paper of M^r Stessels (*Annales des Travaux publics* tome XXI) and are placed relatively to each other according to the "Establishments" of Bath and Antwerp in connection with Flushing.

Diagrammes représentant le développement de la vague marée, au moment de la marée haute ordinaire à Flessingue, Bath et Anvers. Ces diagrammes ont été dressés, d'après les chiffres contenus dans la 8^e colonne du tableau comparatif des marées pages 16 & 17 de la brochure de M. Stessels (Annales des Travaux publics tome XXI pages 356 & 357) et sont placés l'un par rapport à l'autre et après les établissements de Bath et d'Anvers comparés à celui de Flessingue.



*Surface slope at the time of High Water at Flushing & at High & Low Water at Antwerp.
Pente de surface au moment de marée haute à Flessingue & de haute & de basse marée
à Anvers.*



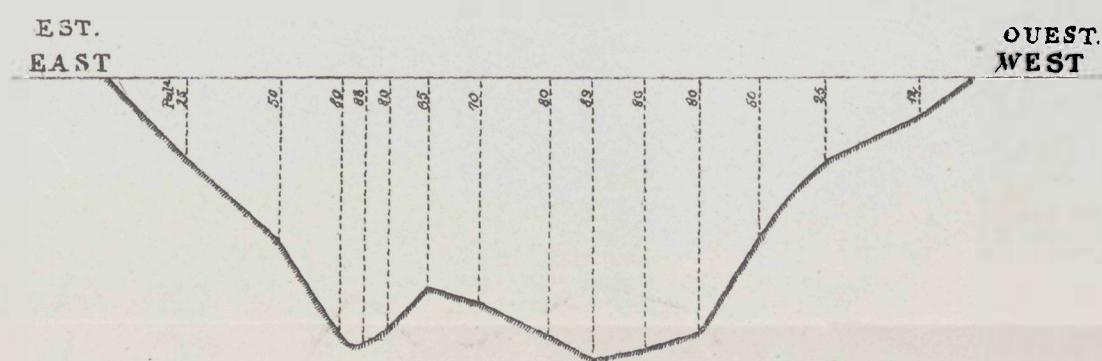
Annexe au rapport du 26 Mars 1867
de M. Ch. A. Hartley.

Profile N° 1.

Shewing the Low Water Area at Frederick Henry Haven, 5 miles above Bath.

Profil N° 1.

Indiquant le profil de l'eau à marée basse vis à vis du fort Frederic à 8 kilomètres en amont de Bath.

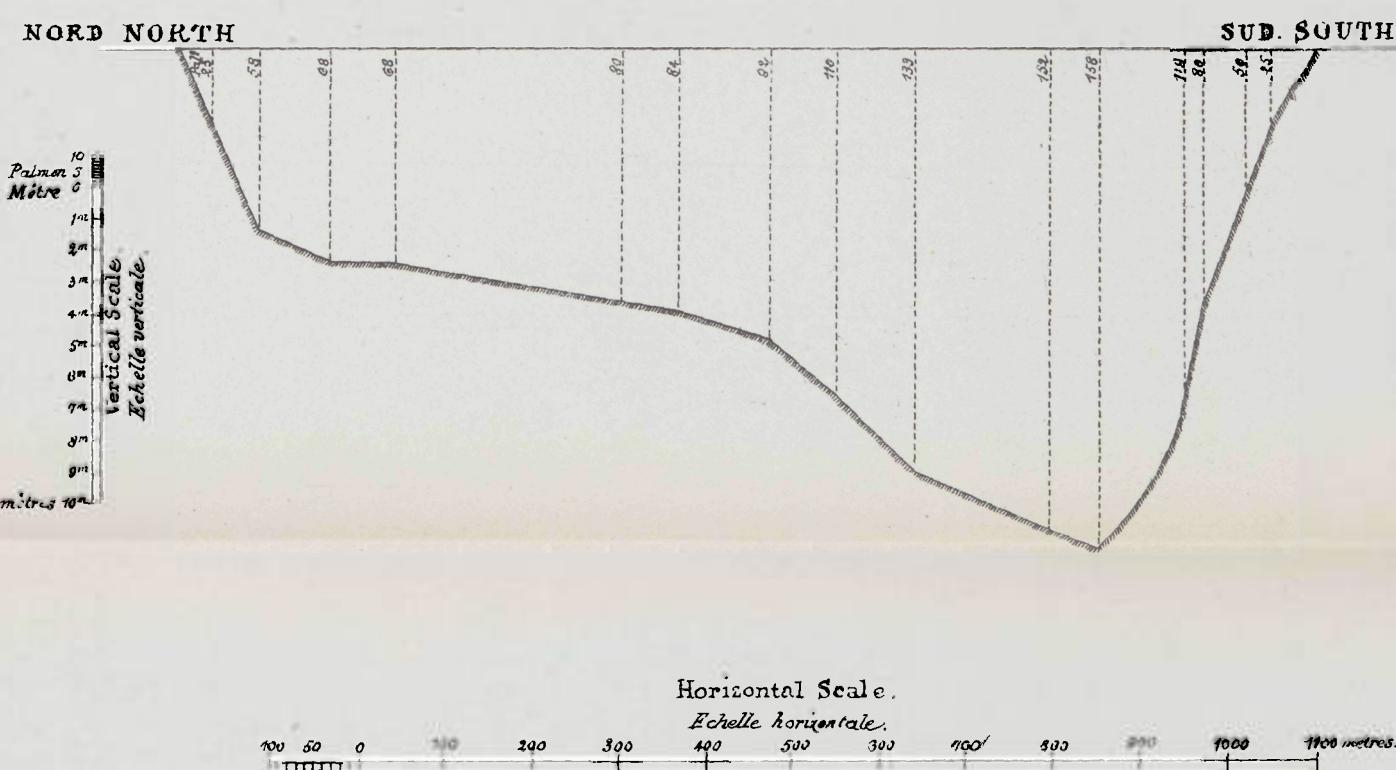


Profile N° 2.

Shewing Low Water Area at 2 miles below Bath.

Profil N° 2.

Indiquant le profil de l'eau à marée basse à kilom. 3.2 en aval de Bath.

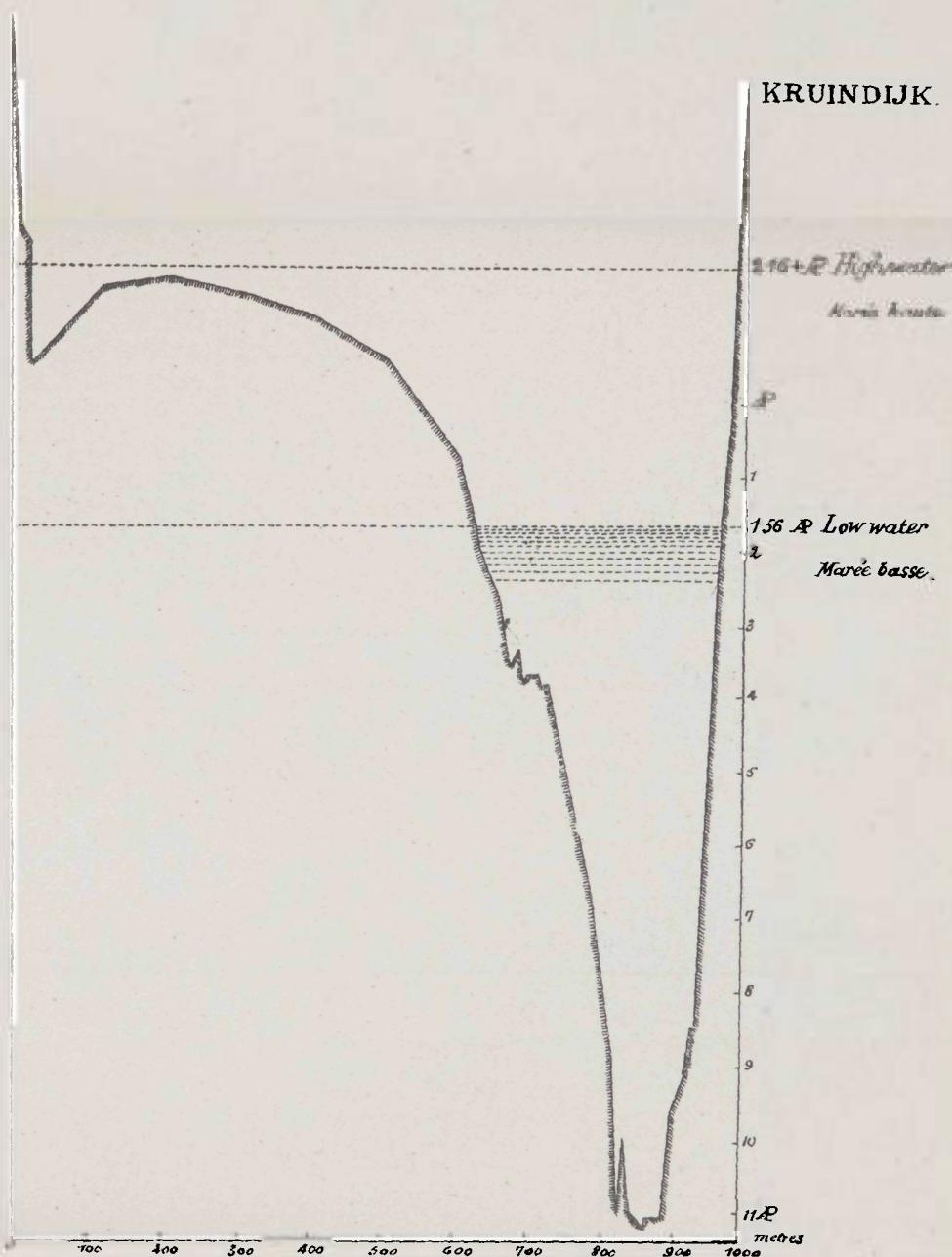


Annexe au rapport du 26 mars 1867
de M. Ch. A. Hartley.

PROFILE OF THE SLOE BRANCH

On the site of the proposed Dam.

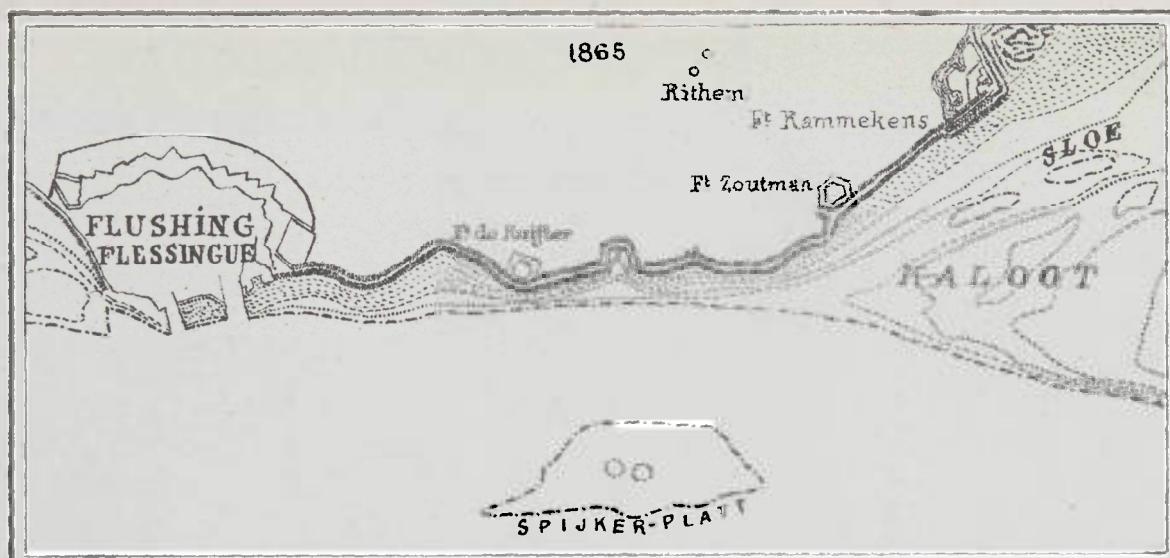
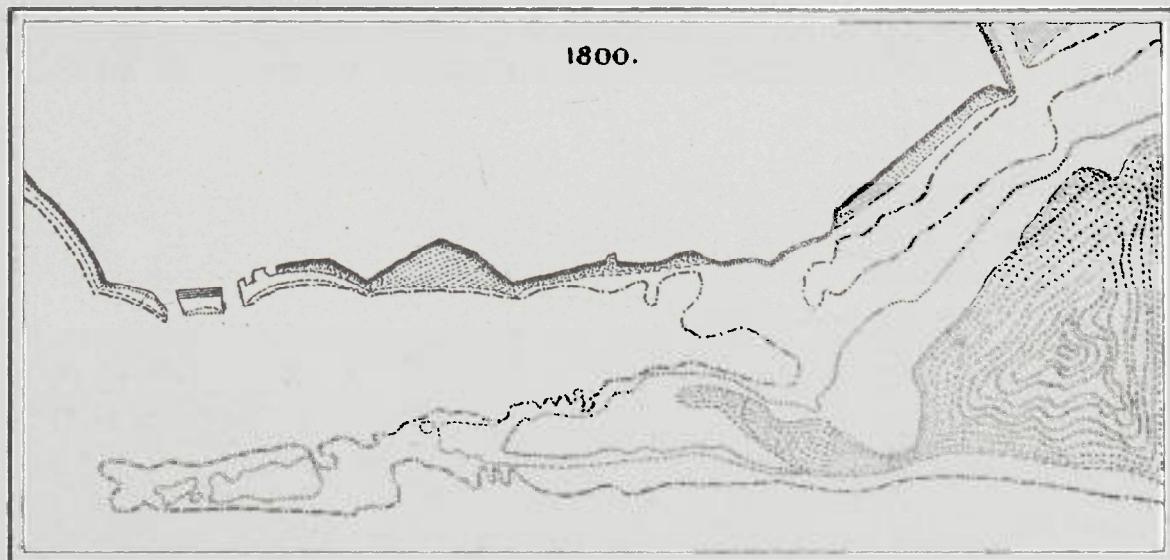
PROFIL DU SLOE à l'emplacement du barrage proposé.



Annexe au rapport du 26 mars 1867.
de R. Ch. A. Hartley.

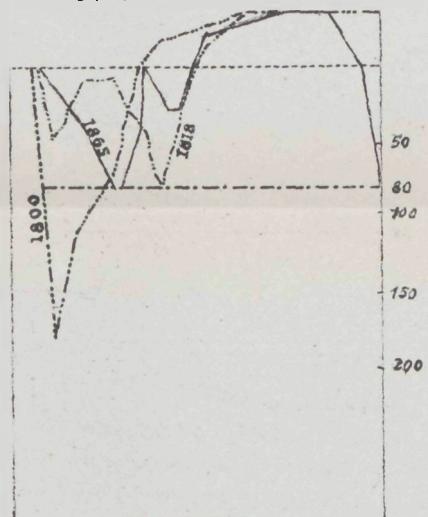
Comparative Plans showing the state of the
Flushing & Rammekens Roadsteads 1800 - 1865.

Plans comparatifs indiquant l'état des rades de
Flessingue et de Rammekens en 1800 et 1865



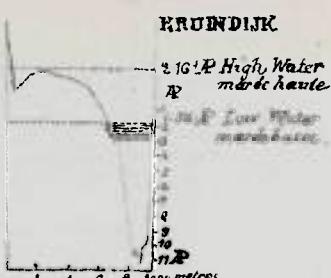
Comparative profiles of the Sloe
near Fort Rammekens
1800 - 1865.

Profils comparatifs du Sloe
près du fort de Rammekens
en 1800 et 1865.



Profile of the Sloe Branch
on the site of the
Proposed Dam.

Profil du Sloe à l'emplacement
du barrage projeté.



Annexe au rapport du 26 Mars 1867
de M. Ch. A. Hartley.

Tome I

BARRAGES

DANS

le Sloe et dans l'Escaut oriental

EXPOSÉ DES NÉGOCIATIONS

DEUX PLANCHES

TOME I

**Barrages dans le Sloe et dans
l'Escaut oriental**

EXPOSÉ DES NÉGOCIATIONS

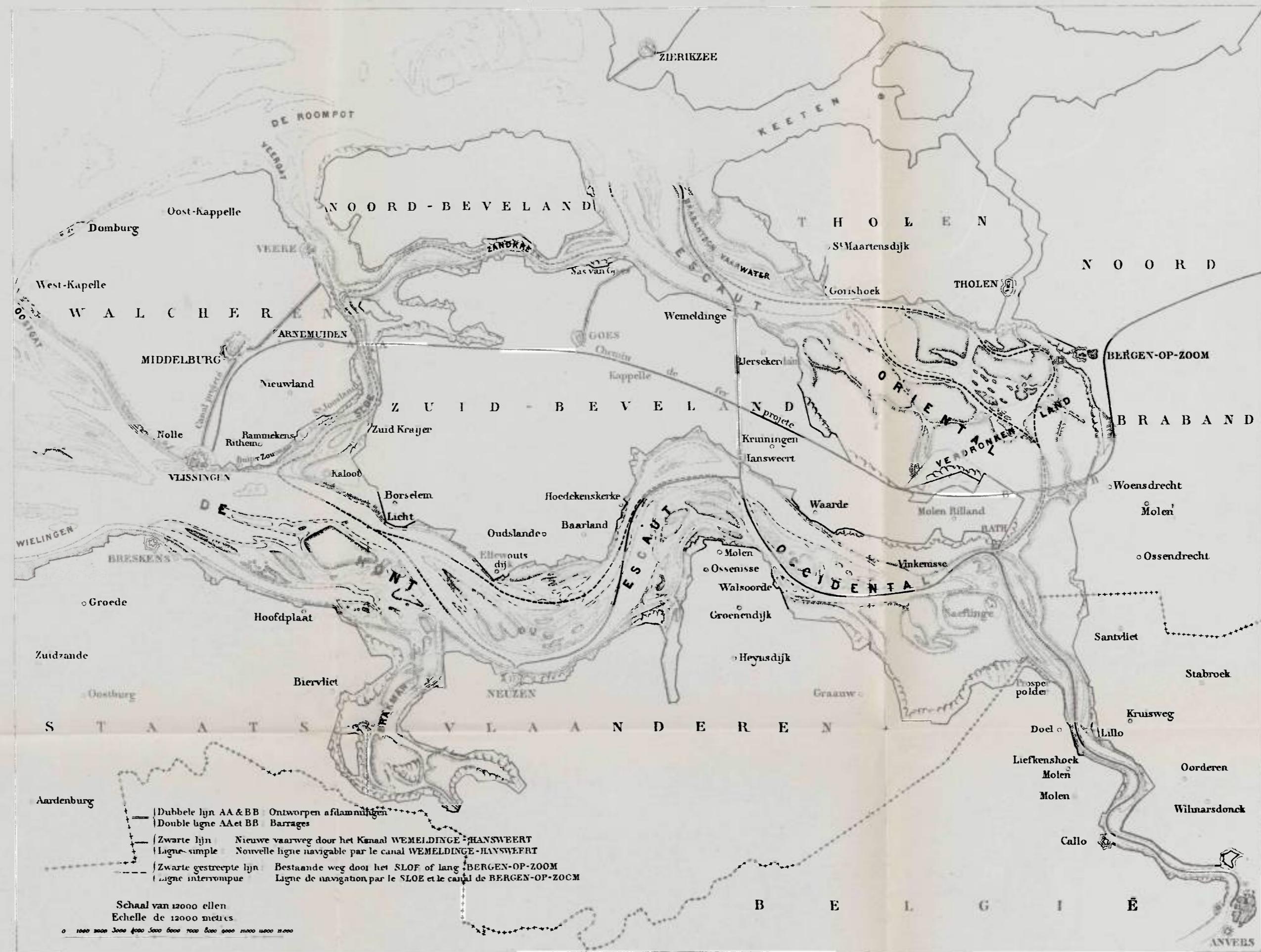
LISTE DES PLANCHES

1. Carte de la jonction de l'Escaut oriental et de l'Escaut occidental.
2. Profil en travers de l'Escaut oriental au droit du barrage projeté.

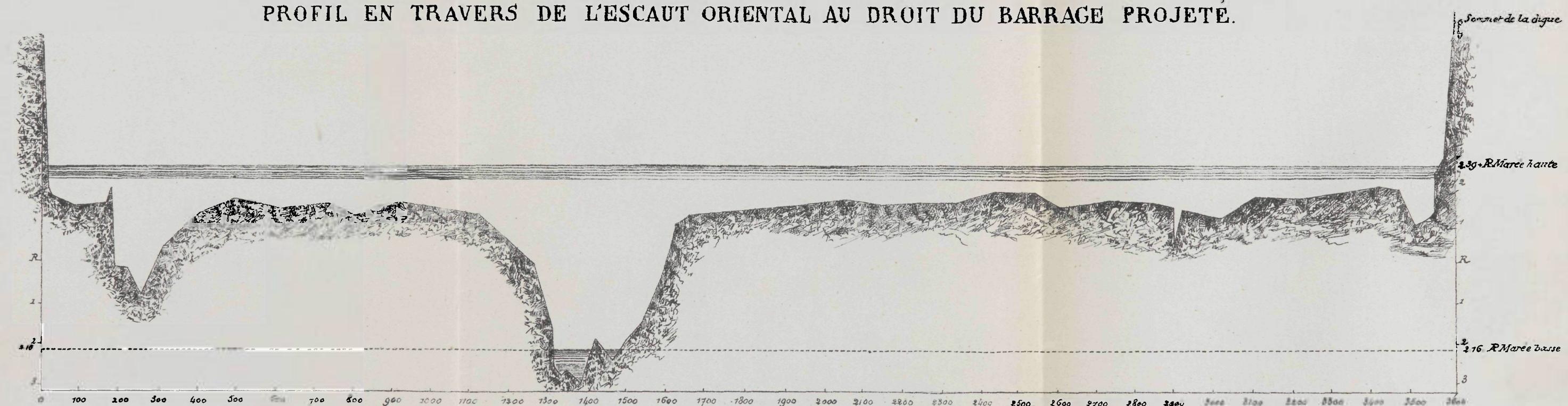
KAART
van de Verbindingen tusschen de
OOSTER- en WESTER-SCHELDE

CARTE
de la Jonction de
L'ESCAUT ORIENTAL et de L'ESCAUT OCCIDENTAL.

Planche I



PROFIL EN TRAVERS DE L'ESCAUT ORIENTAL AU DROIT DU BARRAGE PROJETÉ.



Echelle des longueurs 1 à 10000

Echelle des hauteurs 1 à 100

Tome II

Régime et Travaux d'amélioration DE L'ESCAUT MARITIME

COMMISSION DE 1857

QUATRE PLANCHES

TOME II

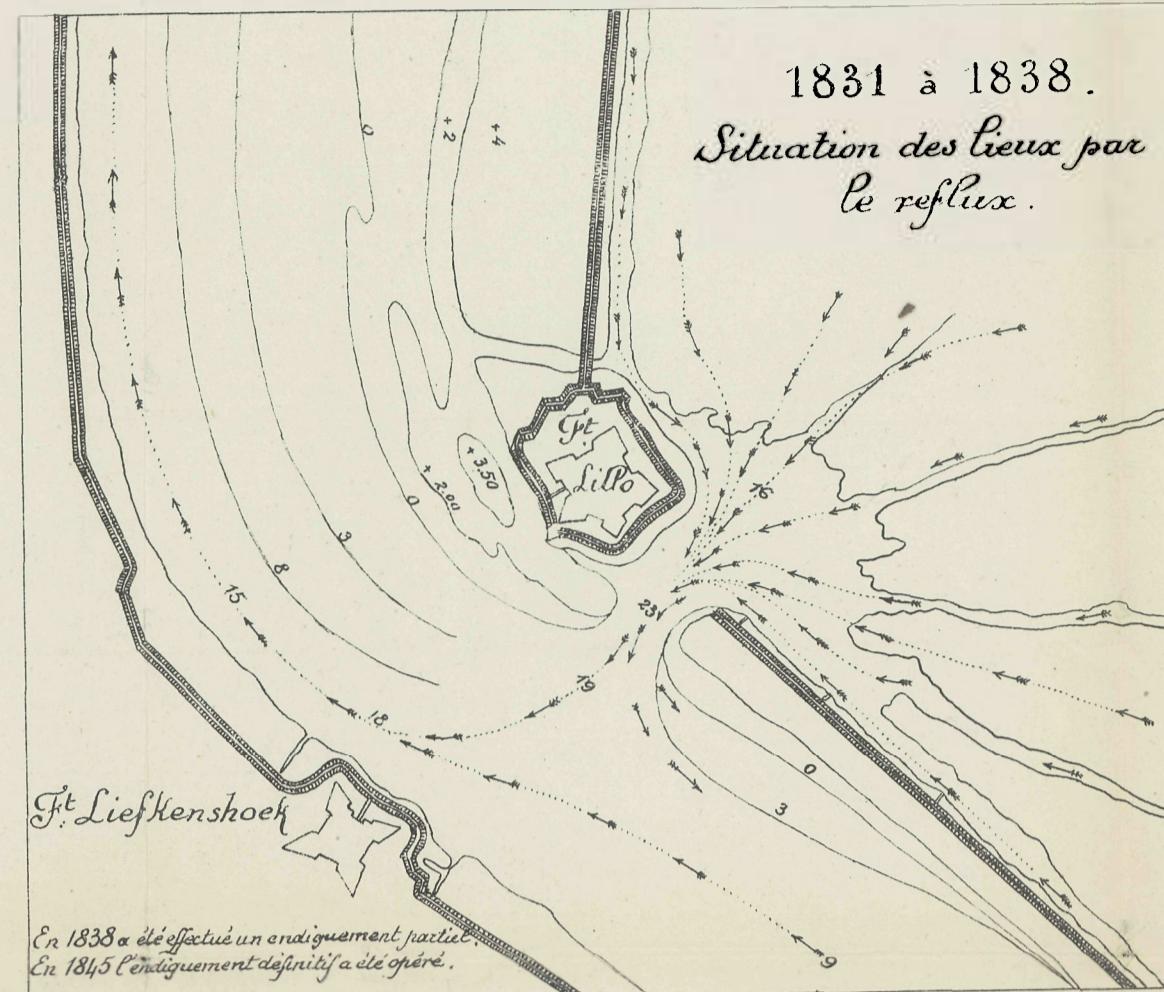
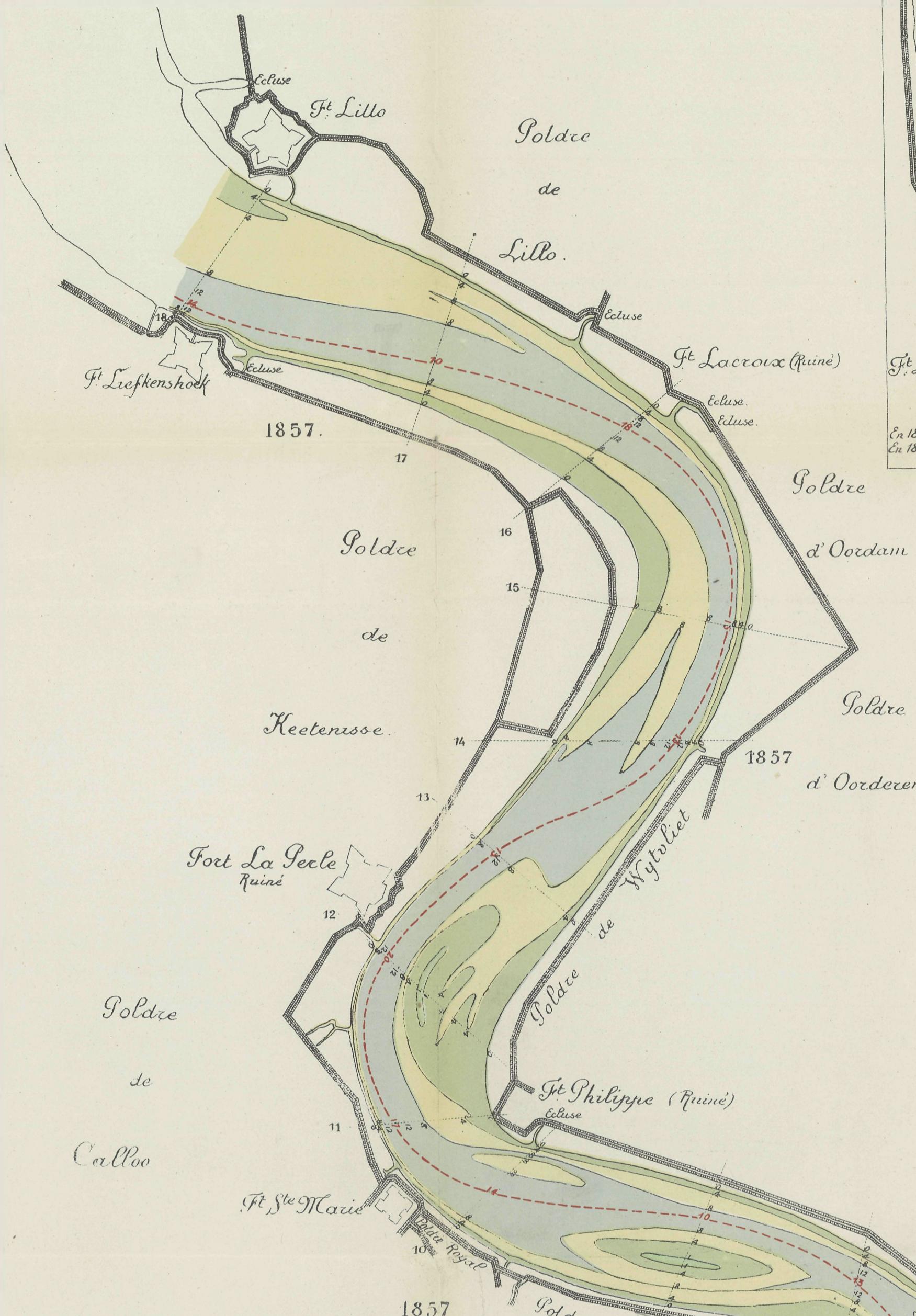
Régime et Travaux d'amélioration de l'Escaut maritime

COMMISSION DE 1857

LISTE DES PLANCHES

1. Plan relief *A* visé dans la note du 6 mars 1858. Annexe au procès-verbal de la séance du 9 avril 1858. Sondages entre Anvers et Lillo 1855-1857.
2. Plan relief *B* visé dans la note du 6 mars 1858. Annexe au procès-verbal de la séance du 9 avril 1858. Sondages entre Anvers et Lillo 1830.
3. Plan des sondages effectués entre Anvers et Lillo en 1798-1799.
4. Plan n° 1 de la note du 2 août 1858. Annexe au procès-verbal de la séance du 13 août 1858. Sondages entre Lillo et Bath : en 1858, litt. *A* ; en 1830, litt. *B*.

Commission de 1857.



Situation du lit de l'Escaut
dans la partie de son cours, comprise entre la citadelle d'Anvers
et le fort Lillo.

1855 et 1857.

Les lignes pointillées tracées transversalement au lit du fleuve indiquent les sondages, les coupes, qui ont été levés en 1855 et 1857. — Les résultats principaux de ces sondages, écrits en chiffres noirs, contiguëment aux lignes pointillées, représentent la situation du lit du fleuve, comparativement et en contrebas du plan de basse marse, lequel plan correspond à 2m83 au-dessus du buse de l'écluse maritime actuelle.

Les chiffres en encres rouges désignent la profondeur du fleuve aux points du thalweg.

Les lignes pointillées portant les numéros I, II, III, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, appartiennent à partie des sondages effectués en 1855.

Les lignes pointillées 0,1 à 18 indiquent les coupes ou sondages, en général, levés en 1857.

En 1855, les sondages ont été effectués par M. Van Meus, conducteur des travaux maritimes que fait exécuter la ville d'Anvers.

En 1857, les sondages ont été levés par M. Colpaert, conducteur des ponts et chaussées.

Par délégation de la Commission de l'Escaut, présidée par M. Teichmann, Gouverneur de la province d'Anvers.

L'Ingénieur en chef,
KÜMMER,
Membre de la dite Commission

Echelle de 1 à 20,000 mètres.

Plan relief A de la note du 6 mars 1858 de
M. l'Ingénieur en chef Directeur Kümmer

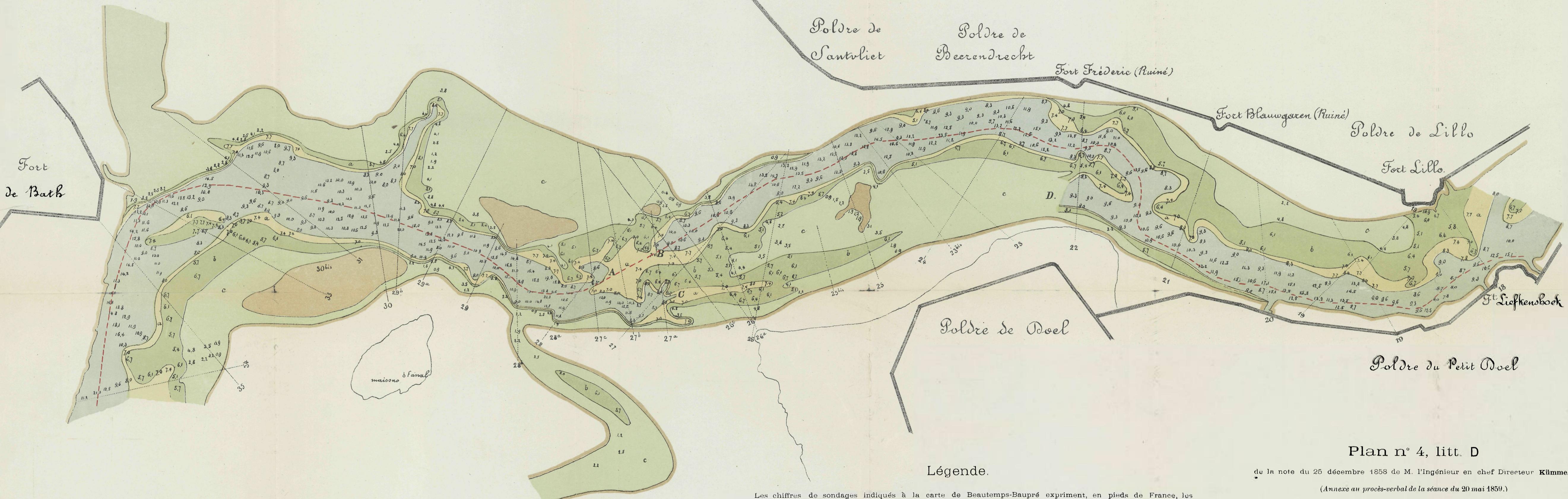
Annexe au procès-verbal de la séance du 9 avril 1858.



Commission de 1858.

Situation du lit de l'Escaut entre le fort de Lillo et celui de Bath, constatée sous la direction de l'Ingénieur hydrographe Beautemps-Baupré, Années VII et VIII de la République française.

1798 et 1799.



Légende.

Les chiffres de sondages indiqués à la carte de Beautemps-Baupré expriment, en pieds de France, les profondeurs de l'eau sous le plan de la plus basse mer, observée à l'époque de l'équinoxe.

Ces chiffres ont été traduits en mètres et décimètres, le pied de France évalué à 0^m324; les profondeurs sous le plan de plus basse mer à l'époque de l'équinoxe ont été modifiées pour être portées sous le plan de basse mer moyenne, correspondant à 2^m83 au-dessus du buse de l'écluse actuelle des bassins à Anvers. — Ce dernier plan de basse mer moyenne se trouve être de 0^m56 supérieur à celui de plus basse mer observée à l'époque de l'équinoxe. — Enfin, le plan de basse mer moyenne, dont il vient d'être question, représente celui admis pour déterminer la situation du lit de l'Escaut constatée par les opérations effectuées sous l'Administration hollandaise en 1822 et en 1830, et par les soins de l'Administration belge, en 1855, 1857 et 1858.

Les teintes bleues indiquent un brassage minimum de 25 pieds, soit	8 ^m 10.
La teinte verte très pâle, litt. a. a. a., représente un brassage de	7 ^m 00 à 8 ^m 10.
La teinte verte moins pâle, id. b. b. b., id.	5 ^m 00 à 7 ^m 00.
La teinte verte plus foncée, id. c. c. c., id	5 ^m 00.
Les teintes bistres constatent les flots découverts à basse mer, ainsi que la laisse de cette dernière marée.	

29. Les lignes transversales pointillées et les numéros d'ordre sans exposant indiquent les directions d'après lesquelles les sondages ont été effectués en 1822, 1830 et en 1858.

29¹. Les lignes transversales et les numéros d'ordre avec exposant donnent la direction des sondages effectués en 1858, exceptionnellement.

(Extrait du plan de Beautemps-Baupré, par le dessinateur Janssens, sous la direction de l'Ingénieur en chef Kümmer.)

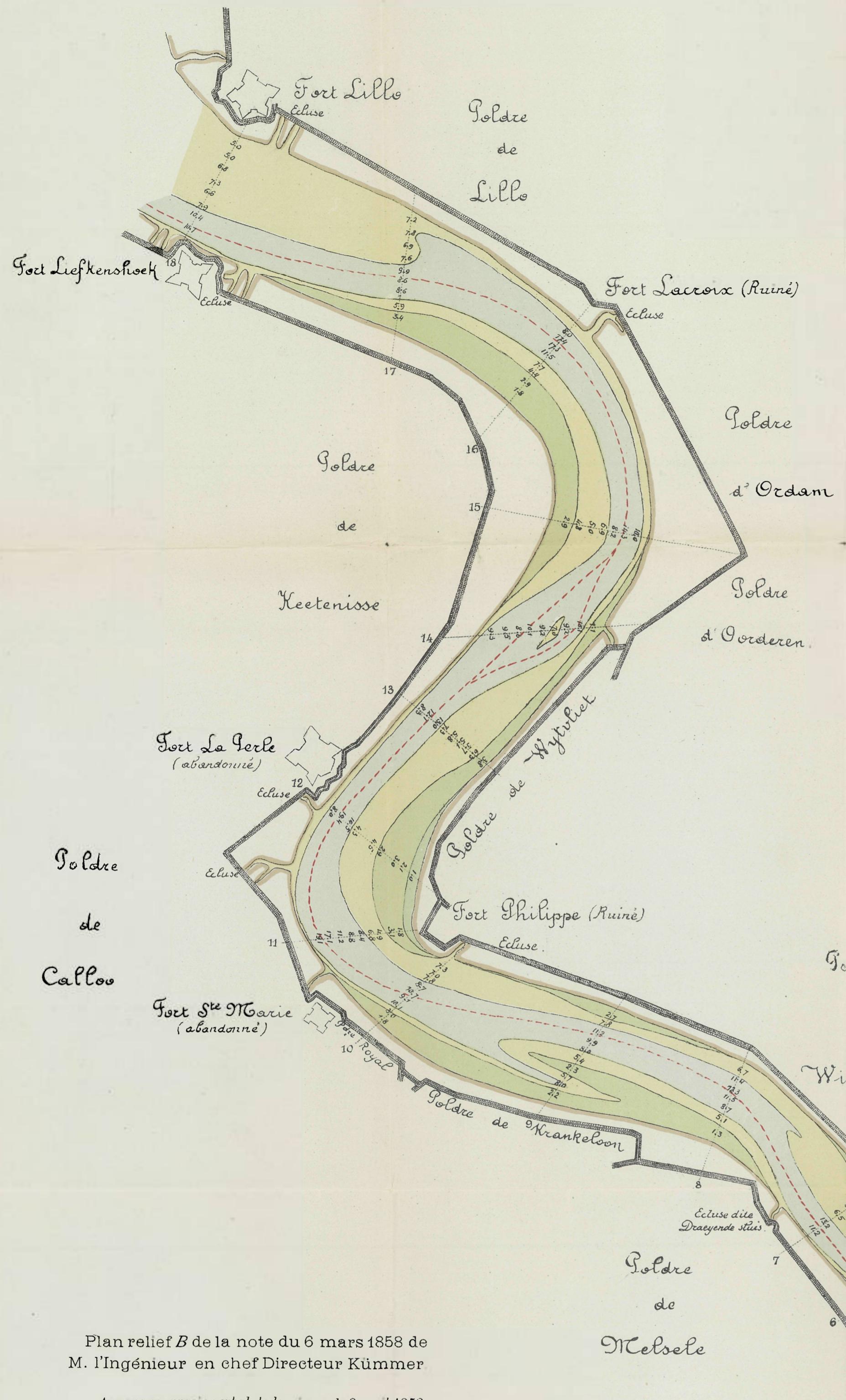
Anvers, le 16 novembre 1858.
KÜMMER.

Plan n° 4, litt. D

de la note du 25 décembre 1858 de M. l'Ingénieur en chef Directeur Kümmer
(Annexe au procès-verbal de la séance du 20 mai 1859.)

Plan n° 1

de la note du 12 avril 1860 de M. l'Ingénieur en chef Directeur Kümmer.
(Annexe au procès-verbal de la séance du 28 avril 1860.)



Plan relief B de la note du 6 mars 1858 de M. l'Ingénieur en chef Directeur Kümmer

Annexe au procès-verbal de la séance du 9 avril 1858.

Situation du lit de l'Eseaut dans la partie de son cours, comprise entre la citadelle d'Anvers et le fort Lillo.

1830.

Indicateur.

17 Les lignes pointillées tracées transversalement au lit du fleuve indiquent les sondages, les coupes, qui ont été levées en 1830, par les soins de l'Administration hollandaise, sous la direction de M. Gondriaan, Inspecteur général du Waterstaat.

Les teintes bleues indiquent les passes du fleuve dont le brassage est de 8 mètres et plus en contrebas du plan de basses marées ordinaires, correspondant à 2 mètres au-dessus du basc de l'écluse actuelle des bassins d'Anvers

La teinte verte très pâle est la partie des passes dont le brassage correspond de 4 à 8 mètres.

La teinte verte un peu prononcée désigne le lit du fleuve, inférieur de 1 à 4 mètres, sous la dite marée basse ordinaire.

La teinte très prononcée appartient à une partie du lit du fleuve située à 1 mètre et moins en dessous du même plan de basse marée.

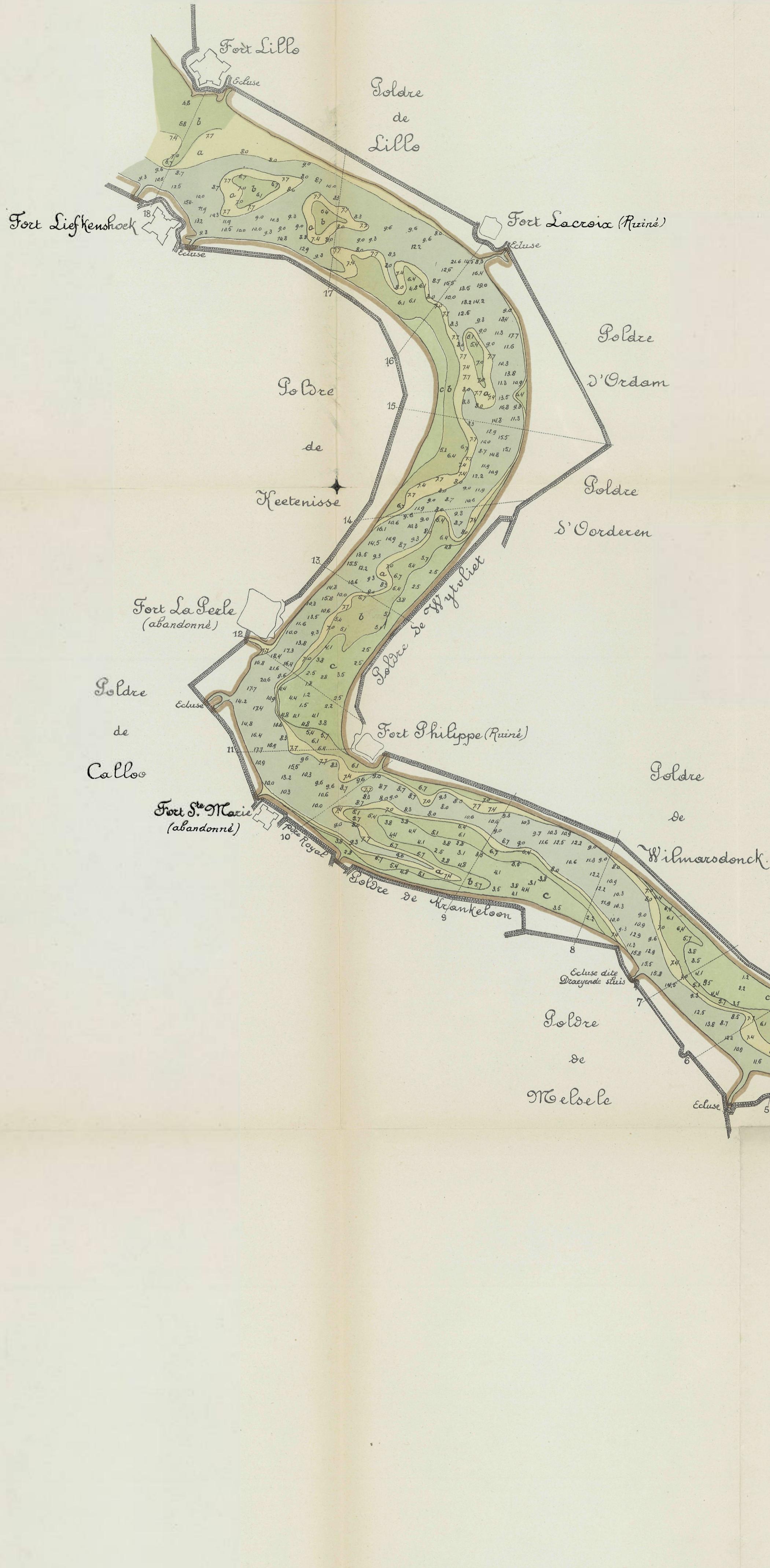
Le pointillé en encrage rouge signale la situation du thalweg.

X Les lignes pointillées représentées par les chiffres III, VI, X, XI et XVII, celles depuis le n° 0 jusqu'à celui 18, indiquent l'emplacement et les chiffres des sondages effectués en 1830.

Extrait des plans et sondages levés par les soins de l'Administration hollandaise, par le dessinateur Janssens, sous la direction de l'Ingénieur en chef Kummer.

Échelle de 1 à 20,000 mètres.





Situation du lit de l'Escaut entre la Citadelle d'Anvers et le fort Lillo, constatée sous la direction de l'ingénieur hydrographe Beautemps-Baupré, Années VII et VIII de la République française.

1798 et 1799.

Légende.

Les chiffres de sondages indiqués à la carte de Beautemps-Baupré expriment, en pieds de France, les profondeurs de l'eau sous le plan de la plus basse mer, observée à l'époque de l'équinoxe.

Ces chiffres ont été traduits en mètres et décimètres, le pied de France évalué à 0^m324; les profondeurs sous le plan de plus basse mer à l'époque de l'équinoxe ont été modifiées pour être portées sous le plan de basse mer moyenne, correspondant à 2^m83 au-dessus du buse de l'écluse actuelle des bassins à Anvers. — Ce dernier plan de basse mer moyenne se trouve être de 0^m56 supérieur à celui de plus basse mer observée à l'époque de l'équinoxe. — Enfin, le plan de basse mer à marée moyenne dont il vient d'être question, représente celui admis pour déterminer la situation du lit de l'Escaut constatée par les opérations effectuées sous l'Administration hollandaise en 1822 et en 1830, et par les soins de l'Administration belge, en 1855, 1857 et 1858.

Les teintes bleues indiquent un brassage minimum de 25 pieds, soit 8^m10.
La teinte verte très pâle, litt^e a. a. a., représente un brassage de 7^m00 à 8^m10.
La teinte verte moins pâle, litt^e b. b. b., id. 5^m00 à 7^m00.
La teinte verte plus foncée, litt^e c. c. c., id. inférieur à 5^m00.

Les teintes bistres constatent la laisse de la basse mer.

Les lignes transversales pointillées et les numéros d'ordre indiquent les directions d'après lesquelles les sondages ont été effectués en 1822, 1830, 1855 et 1857.

X. Les lignes transversales et les numéros d'ordre avec exposant donnent la direction des sondages effectués en 1858, exceptionnellement.

(Extrait du plan de Beautemps-Baupré, par le dessinateur Janssens, sous la direction de l'Ingénieur en chef Kümmer.)

Anvers, le 16 novembre 1858.

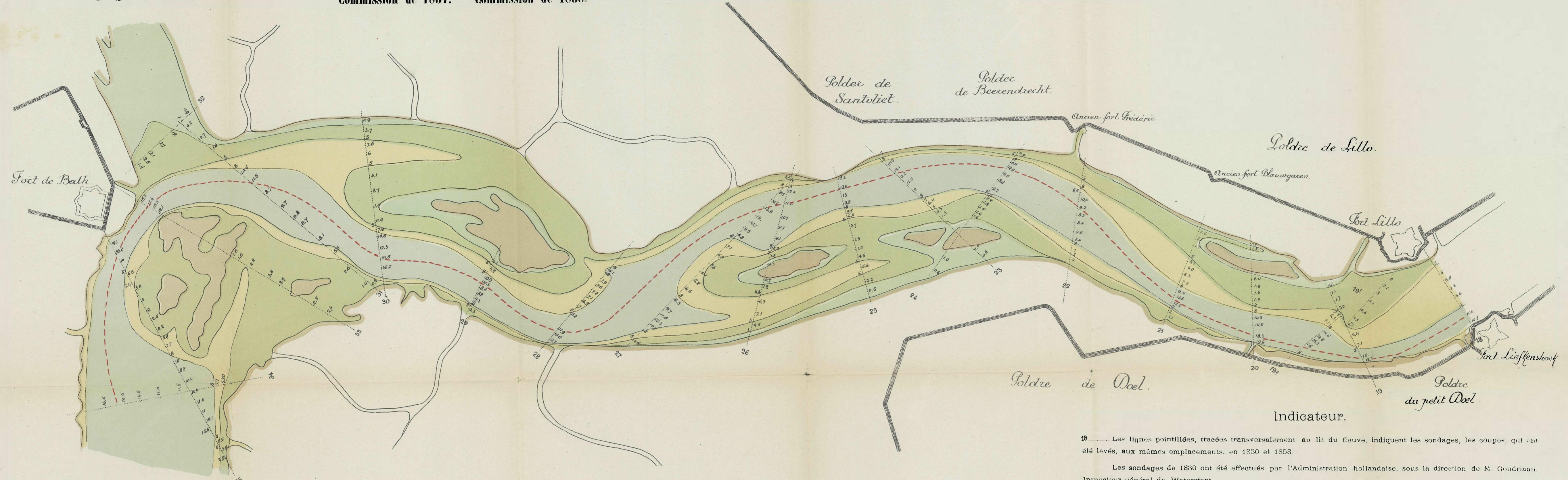
KÜMMER.

Echelle de 1 à 20,000 mètres.

ANVERS

1830.

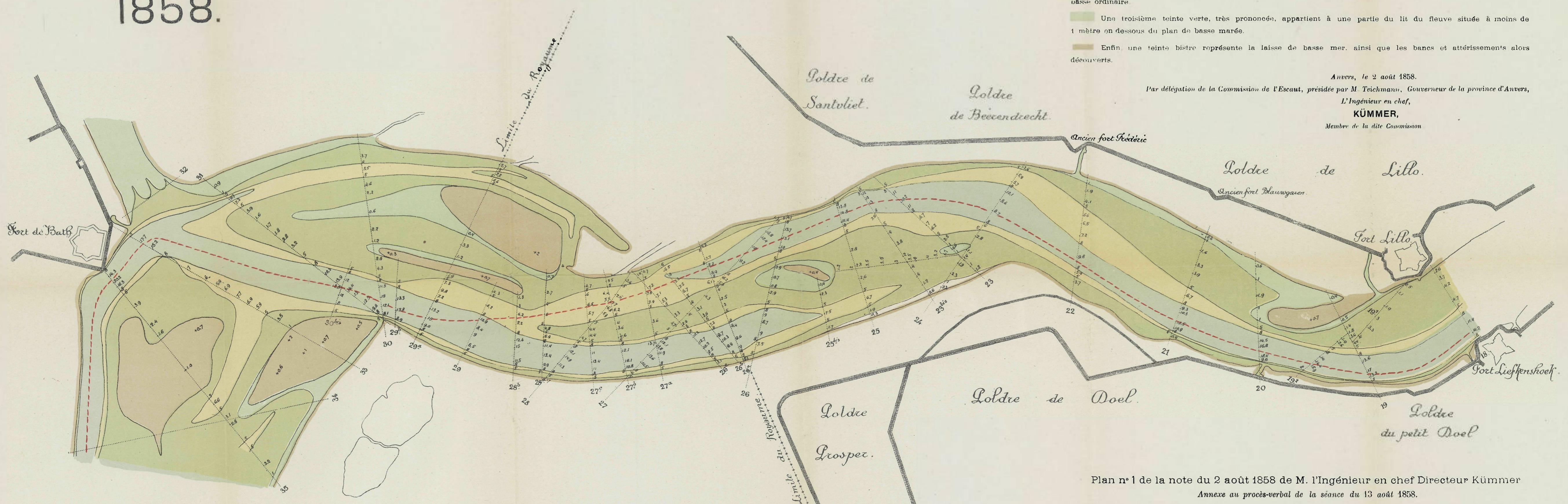
Commission de 1837. Commission de 1838.



Situation du lit de l'Escaut dans la partie de son cours comprise entre le fort de Lillo et le fort de Bath, ce dernier situé sur le territoire néerlandais.

1830 et 1858.

1858.



Plan n° 1 de la note du 2 août 1858 de M. l'Ingénieur en chef Directeur Kümmer
Annexe au procès-verbal de la séance du 13 août 1858.

Plan n° 2 de la note du 25 décembre 1858 de M. l'Ingénieur en chef Directeur Kümmer
Annexe au procès-verbal de la séance du 20 mai 1859

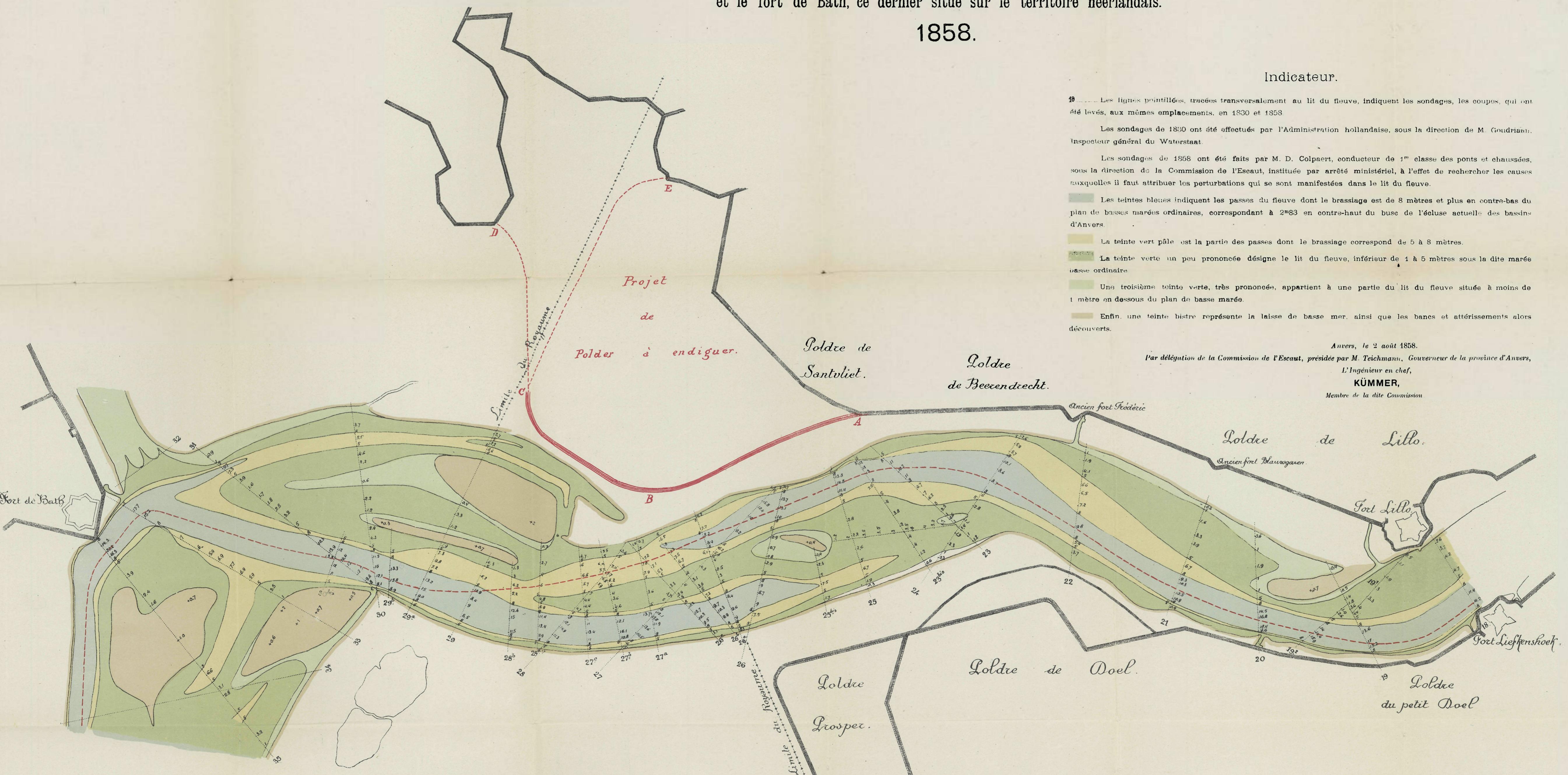
Plan n° 2 et 3 de la note du 12 avril 1860 de M. l'Ingénieur en chef Directeur Kümmer
Annexe au procès-verbal de la séance du 28 avril 1860.

Échelle de 1 à 20,000 mètres.

Commission de 1858.

Situation du lit de l'Escaut dans la partie de son cours comprise entre le fort de Lillo et le fort de Bath, ce dernier situé sur le territoire néerlandais.

1858.



Annexe au procès-verbal de la séance du 28 avril 1860

Echelle de 1 à 20,000 mètres.

Tome II

Régime et Travaux d'amélioration

DE L'ESCAUT MARITIME

COMMISSION DE 1858

ONZE PLANCHES

TOME II

Régime et Travaux d'amélioration de l'Escaut maritime

COMMISSION DE 1858

LISTE DES PLANCHES

1. Plan n° 2, litt. *A-B*, de la note du 25 décembre 1858. Annexe au procès-verbal de la séance du 20 mai 1859. (Voir le plan renseigné sous le n° 4 de la liste relative à la Commission de 1857.)
2. Plan n° 4, litt. *D*, de la note du 25 décembre 1858. Annexe au procès-verbal de la séance du 20 mai 1859. Sondages entre Lillo et Bath en 1798.
3. Plan n° 2b, de la note du 25 décembre 1858. Annexe au procès-verbal de la séance du 20 mai 1859. Projet d'endiguement du Schorre de Santvliet.
4. Plan des musoirs du chenal du Kattendijk. Annexe au procès-verbal de la séance du 10 juin 1859.
5. Plan des sondages de la partie de l'Escaut commune à la Belgique et à la Hollande. Annexe au procès-verbal de la séance du 7 avril 1860.
6. Projet d'endiguement du Schorre de Santvliet. Annexe au procès-verbal de la séance du 28 avril 1860.
7. Plan n° 1 de la note du 12 avril 1860. Annexe au procès-verbal de la séance du 28 avril 1860. (Voir n° 2 ci-dessus.)
8. Plan n° 2 de la note du 12 avril 1860. Annexe au procès-verbal de la séance du 28 avril 1860. (Voir litt. *B* du plan renseigné sous le n° 4 de la liste relative à la Commission de 1857.)
9. Plan n° 3 de la note du 12 avril 1860. Annexe au procès-verbal de la séance du 28 avril 1860. (Voir litt. *A* du plan renseigné sous le n° 4 de la liste relative à la Commission de 1857.)
10. Plan n° 4 de la note du 12 avril 1860. Annexe au procès-verbal de la séance du 28 avril 1860. Nivelllement longitudinal sur le thalweg de l'Escaut.
11. Plan n° 5 de la note du 12 avril 1860. Annexe au procès-verbal de la séance du 28 avril 1860. Escaut entre Anvers et Bath d'après les documents néerlandais.

Plan n° 2, litt. A-B, de la note du 25 décembre 1858.

Annexe au procès-verbal de la séance du
20 mai 1859. (Voir le plan renseigné sous le
n° 4 de la liste relative à la Commission de
1857.)

Commission de 1858.

Situation du lit de l'Ecaut dans la partie de son cours comprise entre le fort de Lillo et le fort de Bath, ce dernier situé sur le territoire néerlandais.

1858

Indicateur.

19. Les lignes pointillées, tracées transversalement au lit du fleuve, indiquent les sondages, les coupes, qui ont été levés, aux mêmes emplacements, en 1830 et 1858.

Les sondages de 1830 ont été effectués par l'Administration hollandaise, sous la direction de M. Goudriaan, Inspecteur général du Waterstaat.

Les sondages de 1858 ont été faits par M. D. Colpaert, conducteur de 1^{re} classe des ponts et chaussées, sous la direction de la Commission de l'Escaut, instituée par arrêté ministériel, à l'effet de rechercher les causes auxquelles il faut attribuer les perturbations qui se sont manifestées dans le lit du fleuve.

Les teintes bleues indiquent les passes du fleuve dont le brassage est de 8 mètres et plus en contre-bas du plan de basses mardes ordinaires, correspondant à 2^m83 en contre-haut du busc de l'écluse actuelle des bassins d'Anvers.

La teinte vert pâle est la partie des passes dont le brassage correspond de 5 à 8 mètres.

La teinte basse ordinaire.

Une troisième teinte verte, très prononcée, appartient à 1 mètre en dessous du plan de basse marée.

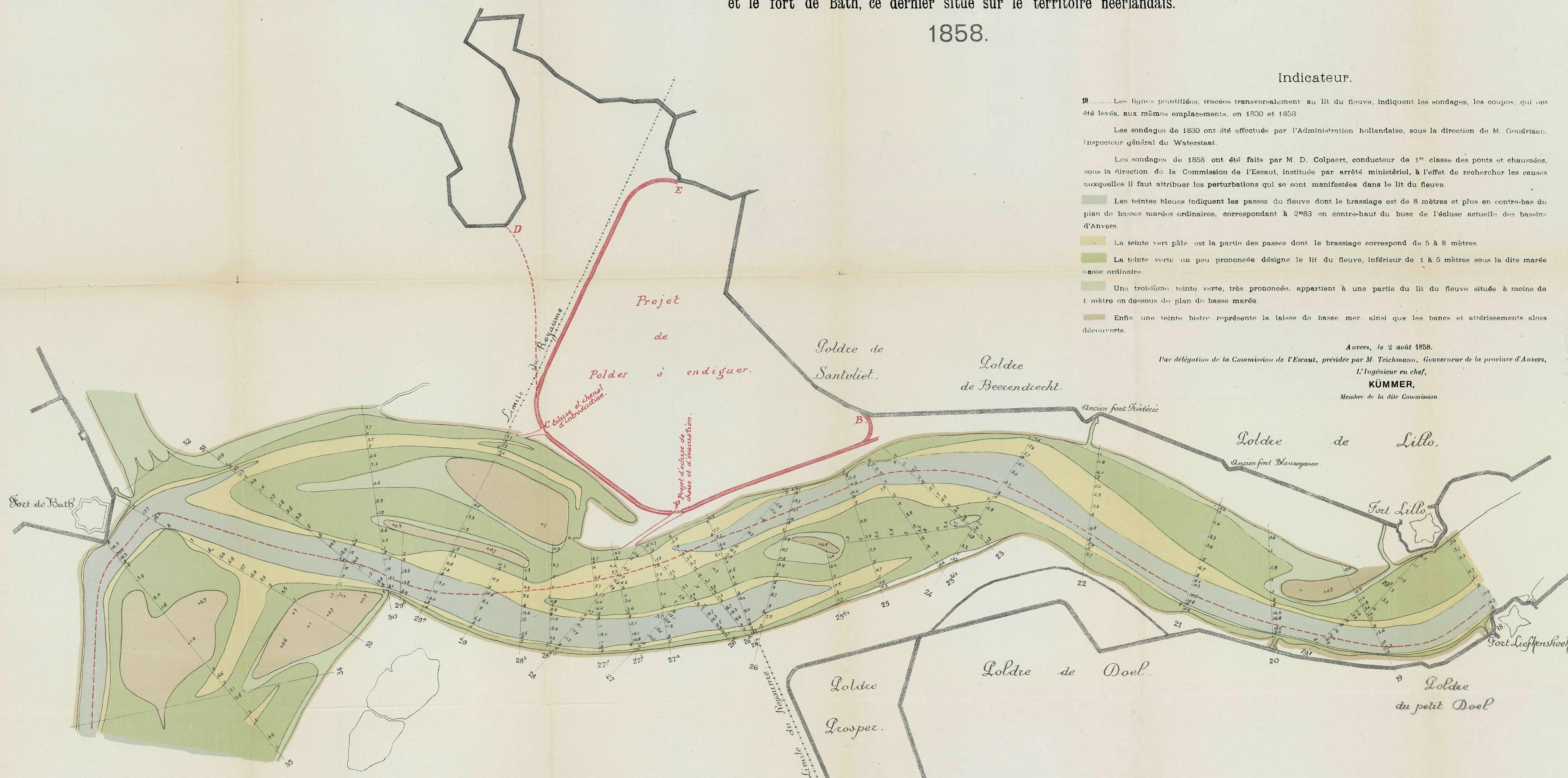
Enfin, une teinte bistre représente la laisse de basse mer, ainsi que les bancs et attérissages alos.

découverts.

Anvers, le 2 août 1858.

Anvers, le 2 août 1858.

Par délégation de la Commission de l'Escaut, présidée par M. Teichmann, Gouverneur de la province d'Anvers,
L'Ingénieur en chef,
KÜMMER,
Membre de la dite Commission



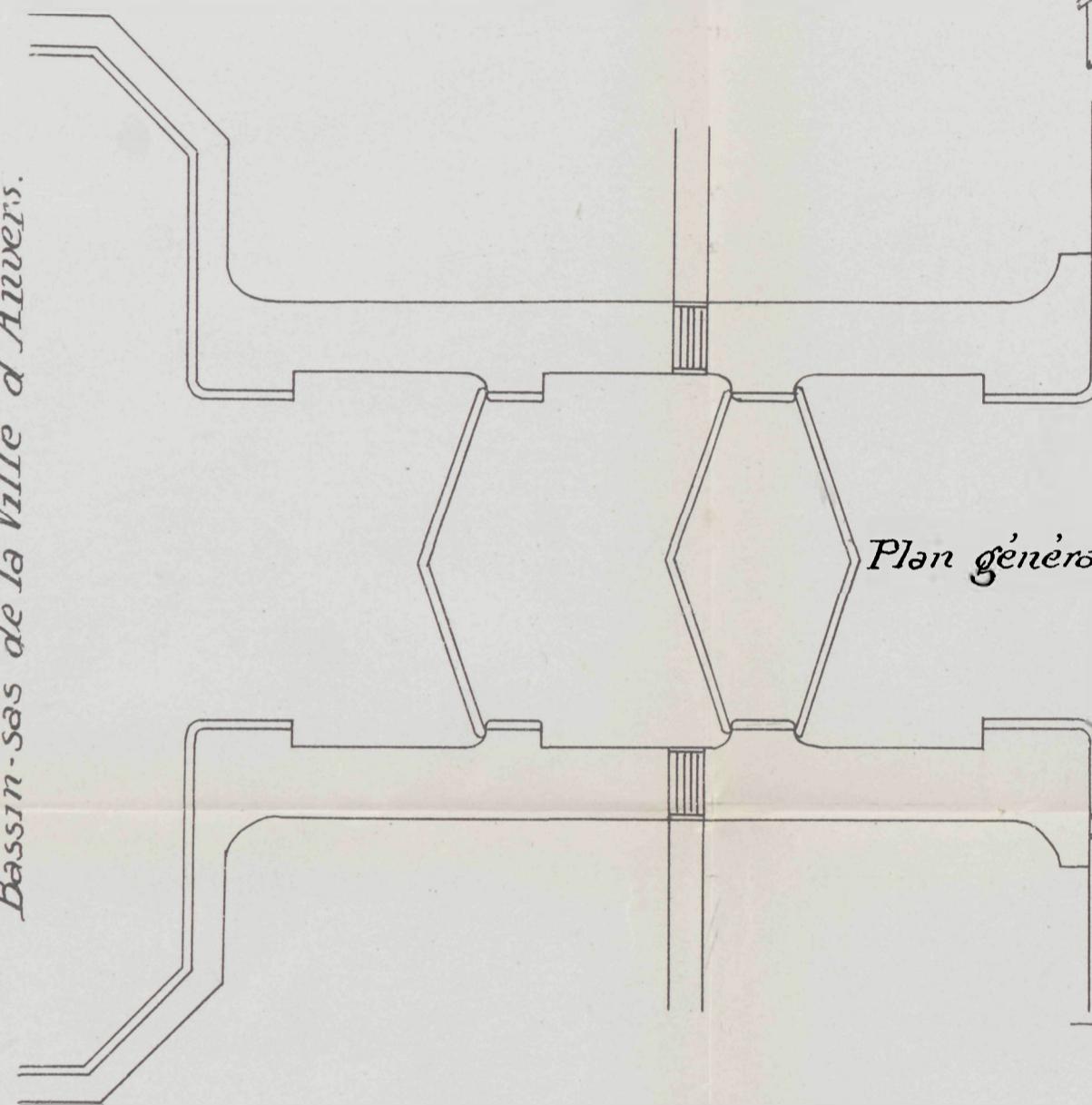
Plan n° 2^e de la note du 25 décembre 1858 de M. l'Ingénieur en chef Directeur Kümmer
Annexe au procès-verbal de la séance du 29 mai 1859

Échelle de 1 à 20 000 mètres

Commission de 1858.

Croquis des abords de l'écluse maritime
de l'Etat à Anvers, représentant la situation
des moussoirs en charpente par rapport au lit
de l'Escaut.

Bassin-sas de la Ville d'Anvers.



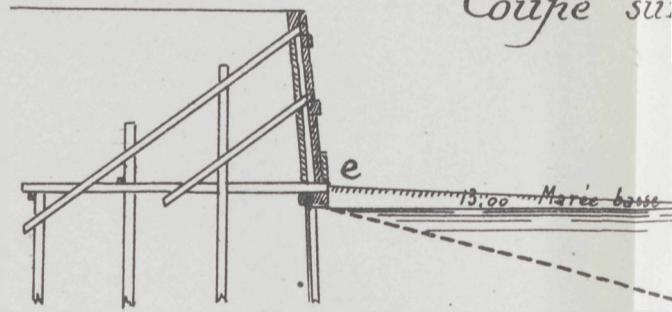
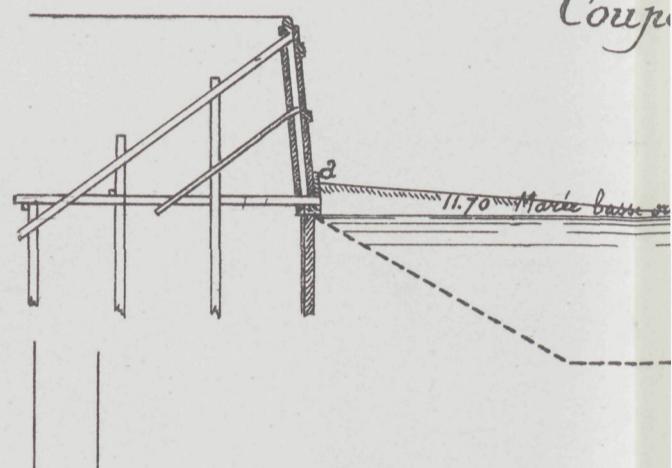
Anvers, le 18 Juin 1859.

L'Ingénieur,
(S^c) Zuber.

Echelle du plan : 0"002 pour 1,00 m.

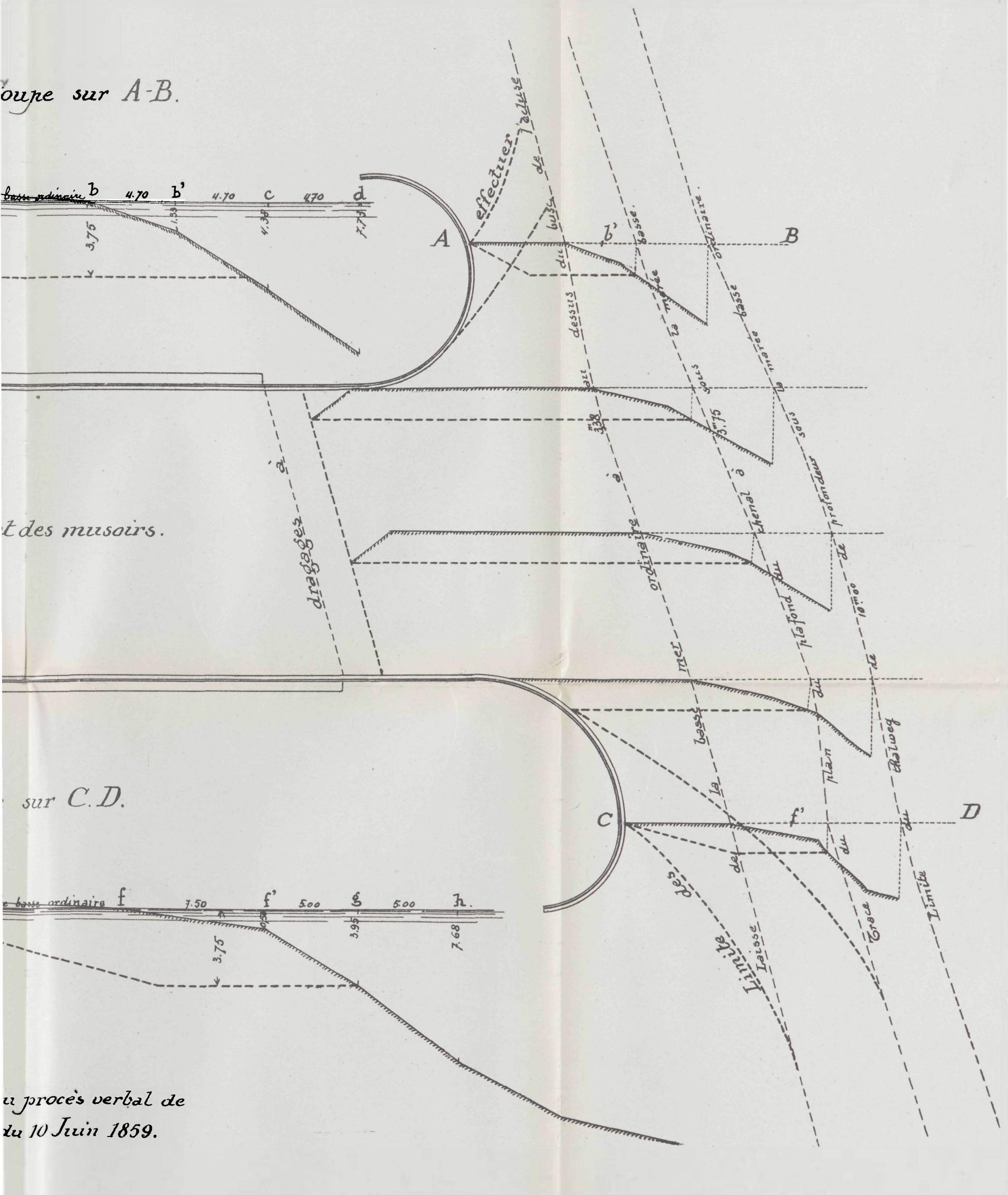
id des coupes : 0"005 pour 1,00 m.

25.9. Les lignes rouges du plan original
sont remplacées par des lignes pointillées.



Annexe au
la séance du 10

oupe sur $A \cdot B$.



*u procès verbal de
du 10 Juin 1859.*

Commission de 1858

Croquis d'une partie de l'Escaut
comme il existe dans deux pays

Sondage du mois d'avril 1860
fait par le conducteur accompagné
Borchon le 6 avril 1860
signé Colpaert

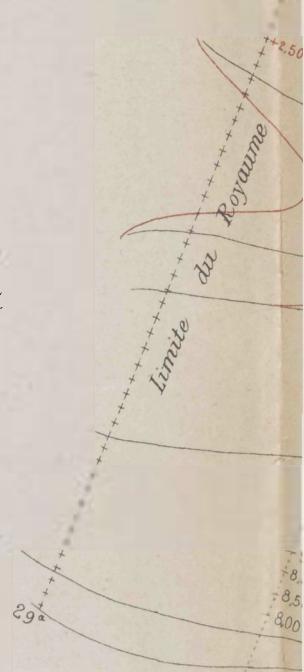
Pour copie conforme.
L'Ingenieur et sa compagnie
en chef Dr

(signé) De Fau

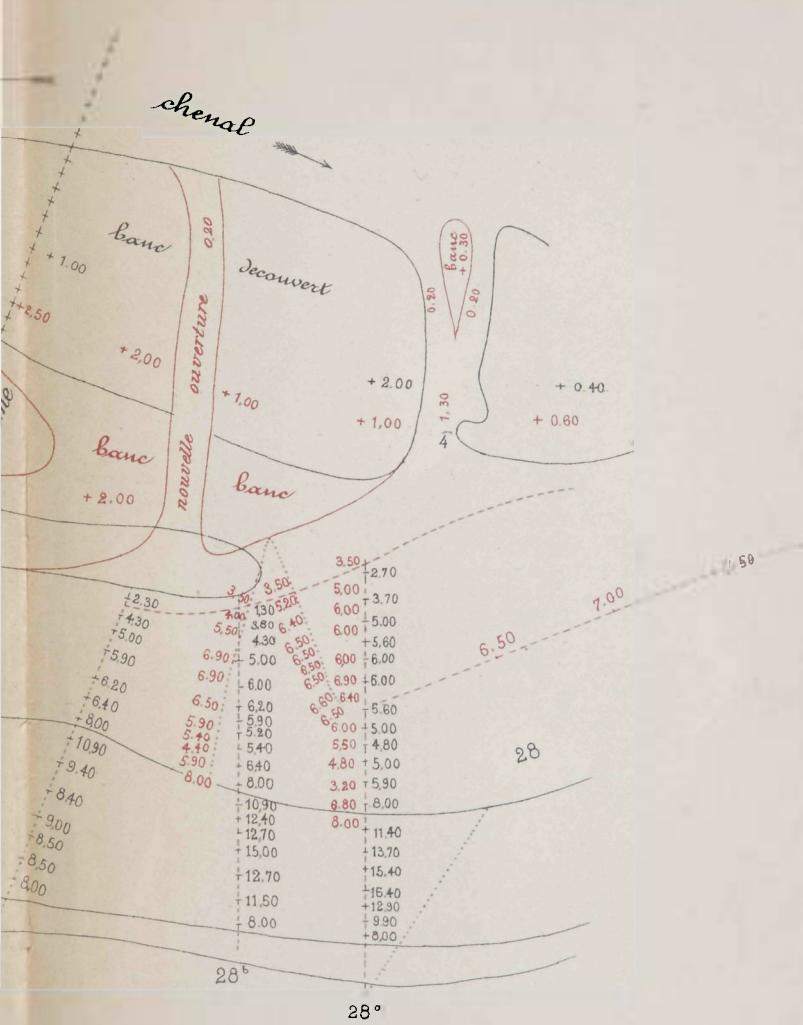
Pour copie conforme.
L'Inspecteur Général, Président.

29

J. M. M. M. M. M.



Schorre de Santvliet



Annexe au procès verbal de la
séance du 7 Avril 1860.

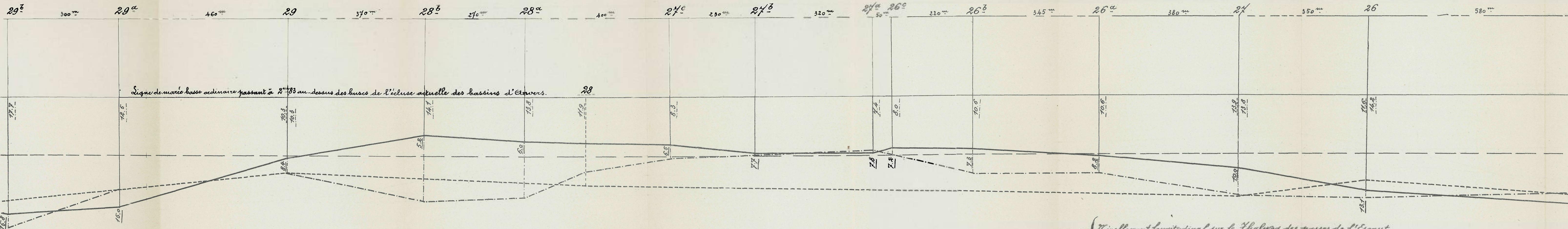
Plan n° 1 de la note du 12 avril 1860. Annexe au
procès-verbal de la séance du 28 avril 1860.
(Voir le plan renseigné sous le n° 2 de la liste
relative à la Commission de 1857.)

Plan n° 2 de la note du 12 avril 1860. Annexe
au procès-verbal de la séance du 28 avril 1860.
(Voir litt. B du plan renseigné sous le n° 4 de
la liste relative à la Commission de 1857.)

9

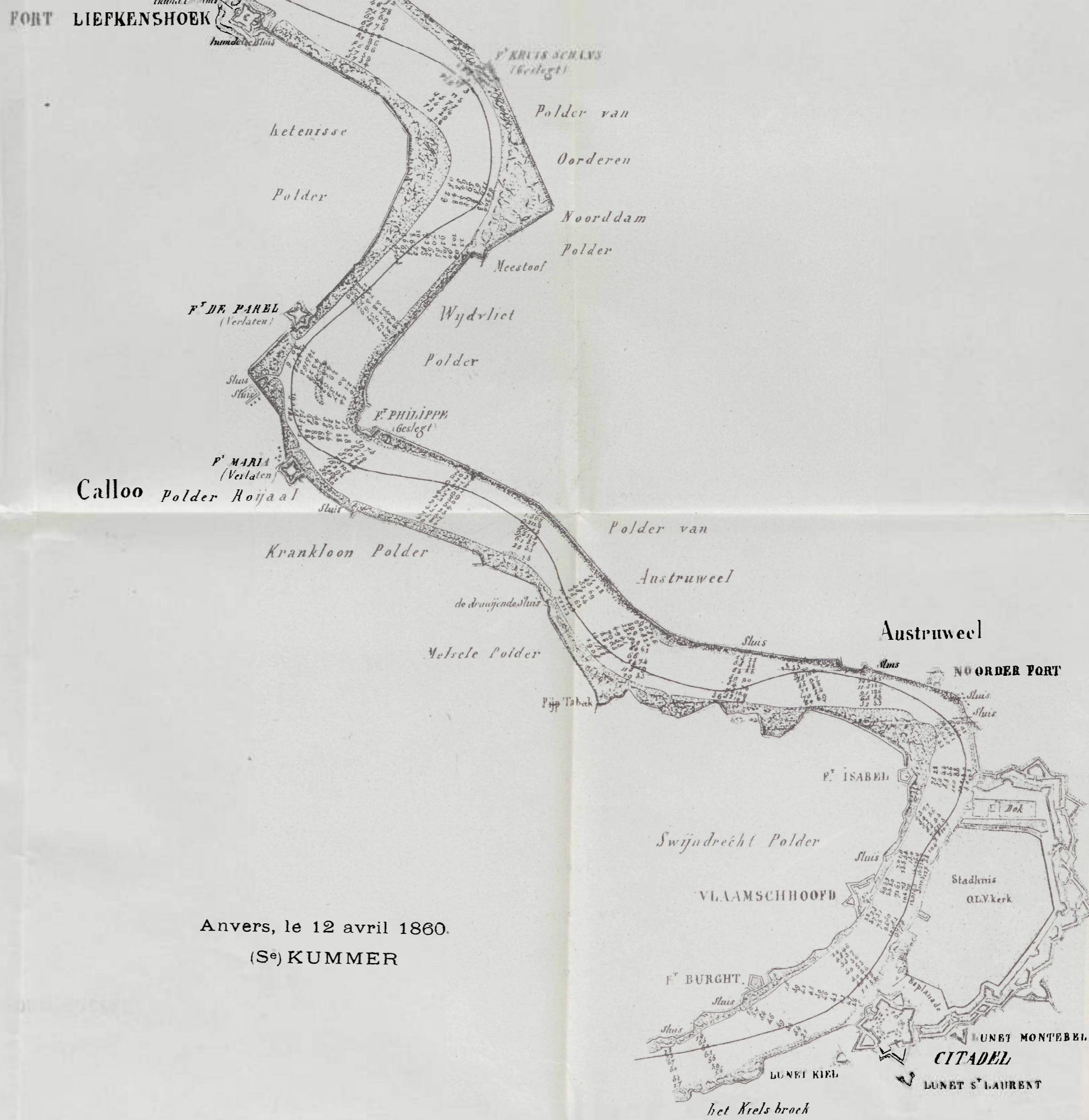
Plan n° 3 de la note du 12 avril 1860. Annexe
au procès-verbal de la séance du 28 avril 1860.
(Voir litt. A du plan renseigné sous le n° 4 de
la liste relative à la Commission de 1857.)





N° 4 Nivellement longitudinal sur le flanc de la passe de l'Escaut,
 entre Gournay et le pont de Pont-de-Brie, dessiné le 1^{er} juillet 1859,
 par le dessinateur Gouraud, à l'aide des sondages et renseignements
 fournis par les sondages de 1799, ceux de 1830 et enfin ceux de 1858.
 Tous, le 1^{er} juillet 1860.
 (S) Gouraud.

FORT LIEFKENSHOEK



Tome II

Régime et Travaux d'amélioration DE L'ESCAUT MARITIME

COMMISSION DE 1870

UNE PLANCHE

TOME II

Régime et Travaux d'amélioration de l'Escaut maritime

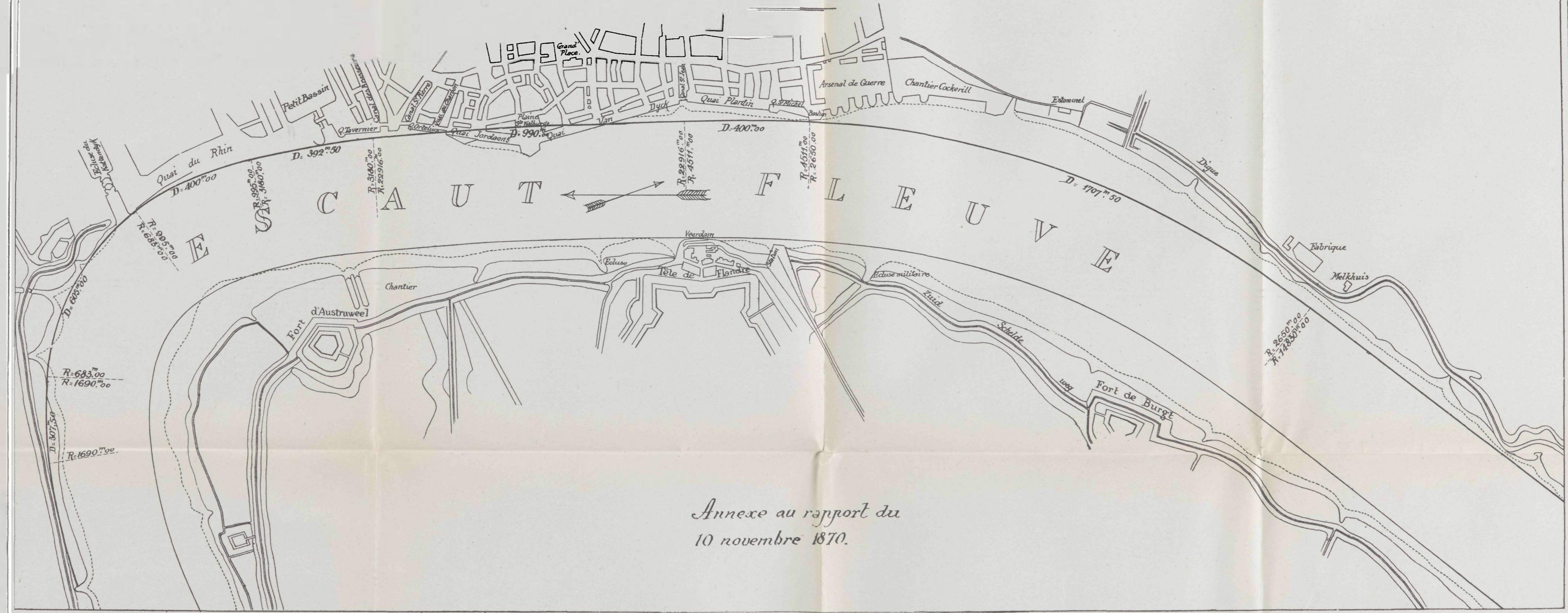
COMMISSION DE 1870

Tracé proposé pour l'alignement du mur de quai à construire à Anvers. Annexe au rapport du 10 novembre 1870.

Commission de 1870.

TRACÉ ADOPTÉ PAR LA COMMISSION DE 1870 POUR LA RECTIFICATION
DES RIVES DE L'ESCAUT DEVANT ANVERS.

Echelle : $\frac{1}{10.0}$



*Annexe au rapport du
10 novembre 1870.*

Tome II

Régime et Travaux d'amélioration DE L'ESCAUT MARITIME

COMMISSION DE 1873

UNE PLANCHE

TOME II

**Régime et Travaux d'amélioration
de l'Escaut maritime**

COMMISSION DE 1873

Plan des travaux à effectuer à l'Escaut et à la Lys.
Annexe au rapport du 2 juillet 1877.

Tome II

Régime et Travaux d'amélioration

DE L'ESCAUT MARITIME

COMMISSION DE 1874

UNE PLANCHE

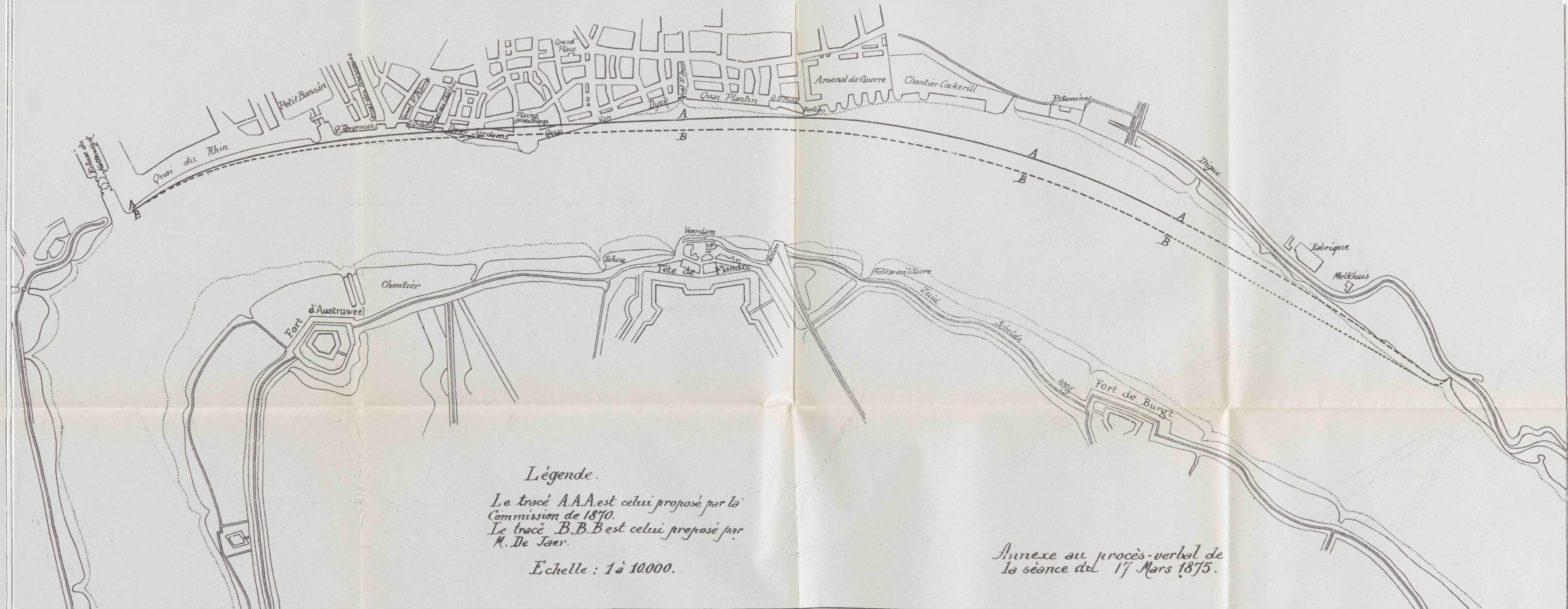
TOME II

Régime et Travaux d'amélioration de l'Escaut maritime

COMMISSION DE 1874

Plan indiquant les deux tracés proposés pour l'alignement des quais d'Anvers. Annexe au procès-verbal de la séance du 13 mars 1875.

Commission de 1874



Tome II

Régime et Travaux d'amélioration DE L'ESCAUT MARITIME

COMMISSION DE 1891

QUATORZE PLANCHES

TOME II

Régime et Travaux d'amélioration de l'Escaut maritime

COMMISSION DE 1891

LISTE DES PLANCHES

1. Projet Dufourny. Annexe au procès-verbal de la séance du 25 novembre 1891.
2. Projet Troost. Id. id.
3. Projet Stappers. Id. id.
4. Projet Sadoine et consorts. Id. id.
5. Projet de la Ville d'Anvers. Id. id.
6. Projet Verstraete. Id. id.
7. Projet n° 1 de la ville d'Anvers pour l'extension des quais et des bassins. Annexe au procès-verbal de la séance du 17 décembre 1891.
8. Projet n° 2 de la ville d'Anvers pour l'extension des quais et des bassins. Annexe au procès-verbal de la séance du 17 décembre 1891.
9. Diagramme indiquant le tonnage moyen par navire et le nombre des navires entrés au port d'Anvers. Annexe au procès-verbal de la séance du 17 décembre 1891.
10. Diagramme des navires entrés au port d'Anvers en 1891 classés d'après leur tirant d'eau. Annexe au procès-verbal de la séance du 21 janvier 1892.
11. Diagramme des navires de mer arrivés au port d'Anvers en 1891 classés d'après leur tonnage. Annexe au procès-verbal de la séance du 21 janvier 1892.
12. Projet Troost pour l'extension de la rade d'Anvers et des bassins. Annexe au procès-verbal de la séance du 21 janvier 1892.
13. Diagrammes de la navigation à l'entrée au port d'Anvers. Annexe au procès-verbal de la séance du 18 février 1892.
14. Orientation des écluses du Kattendijk et Lefebvre. Annexe au procès-verbal de la séance du 10 mars 1892.

PROJET DUFOURNY.

Commission de 1891



LÉGENDE

- Le bleu pâle indique les surfaces d'eau à maintenir.
- Les hachures bleues indiquent les surfaces d'eau à supprimer.
- Le bleu foncé indique les surfaces d'eau à créer.

Annexe au procès-verbal de la séance du 25 novembre 1891.

PROJET TROOST.

Commission de 1891.



LEGENDE

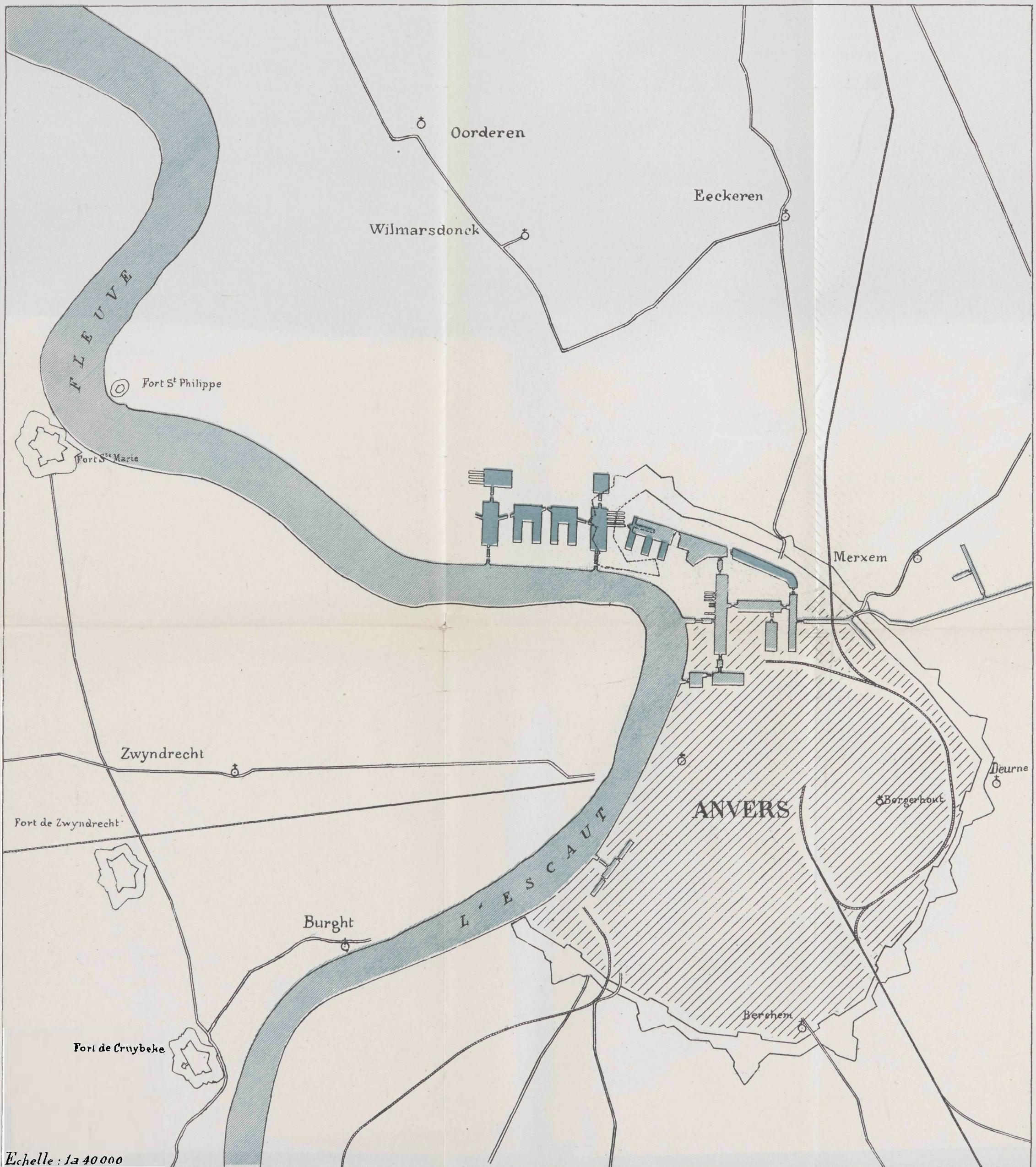
■ Le bleu pâle indique les surfaces d'eau à maintenir.

■ Les hachures bleues indiquent les surfaces d'eau à supprimer.

Annexe au procès-verbal de la séance du 25 novembre 1891.

PROJET STAPPERS.

Commission de 1891.



LEGENDE

- Le bleu pâle indique les surfaces d'eau à maintenir.
- Le bleu foncé indique les surfaces d'eau à créer.

Annexe au procès-verbal de la séance du 25 novembre 1891.

PROJET SADOINE ET CONSORTS.

Commission de 1891.



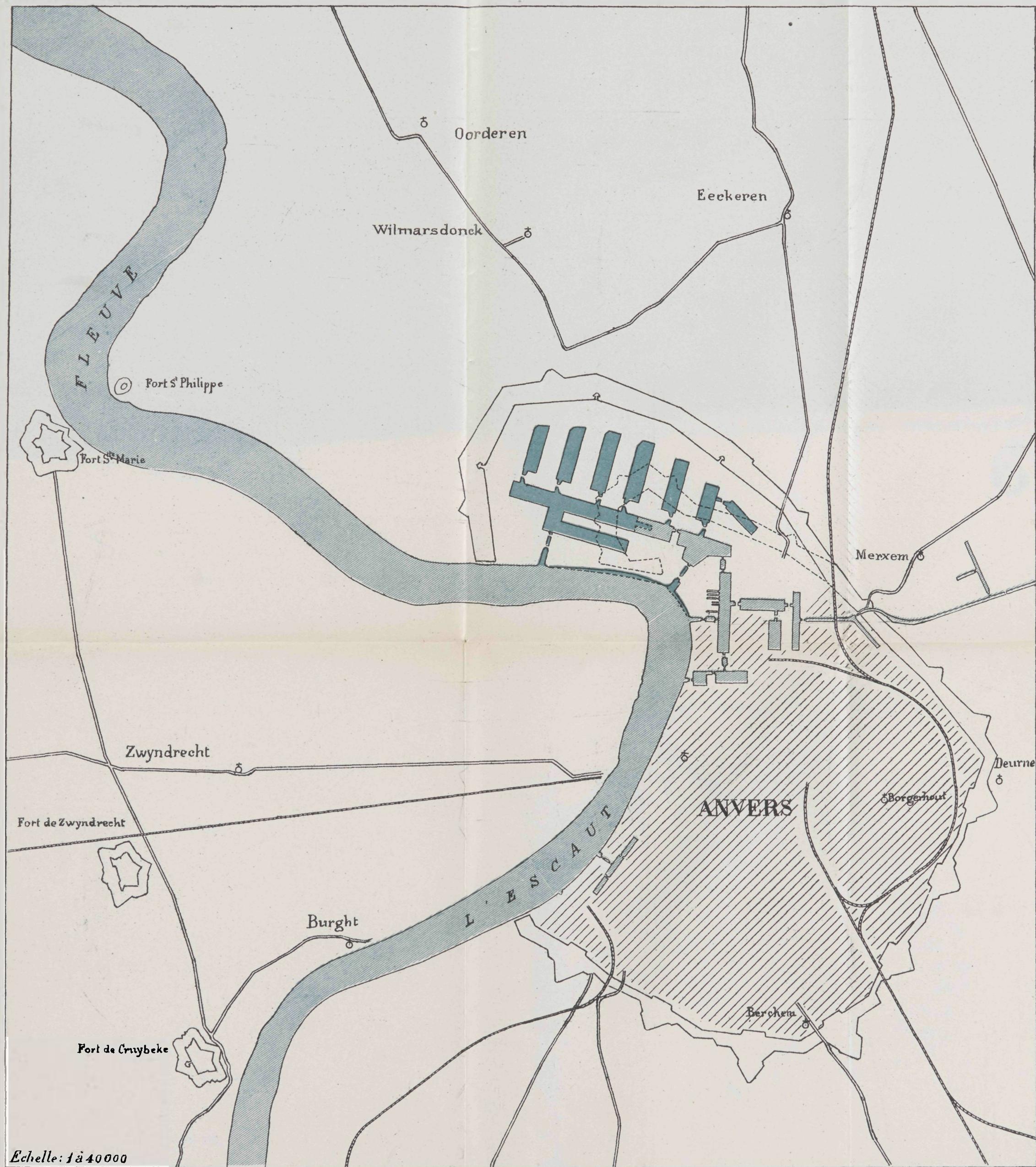
LÉGENDE

- Le bleu pâle indique les surfaces d'eau à maintenir.
- Le bleu foncé indique les surfaces d'eau à créer

Annexe au procès-verbal de la séance du 25 novembre 1891.

PROJET DE LA VILLE D'ANVERS.

Commission de 1891.



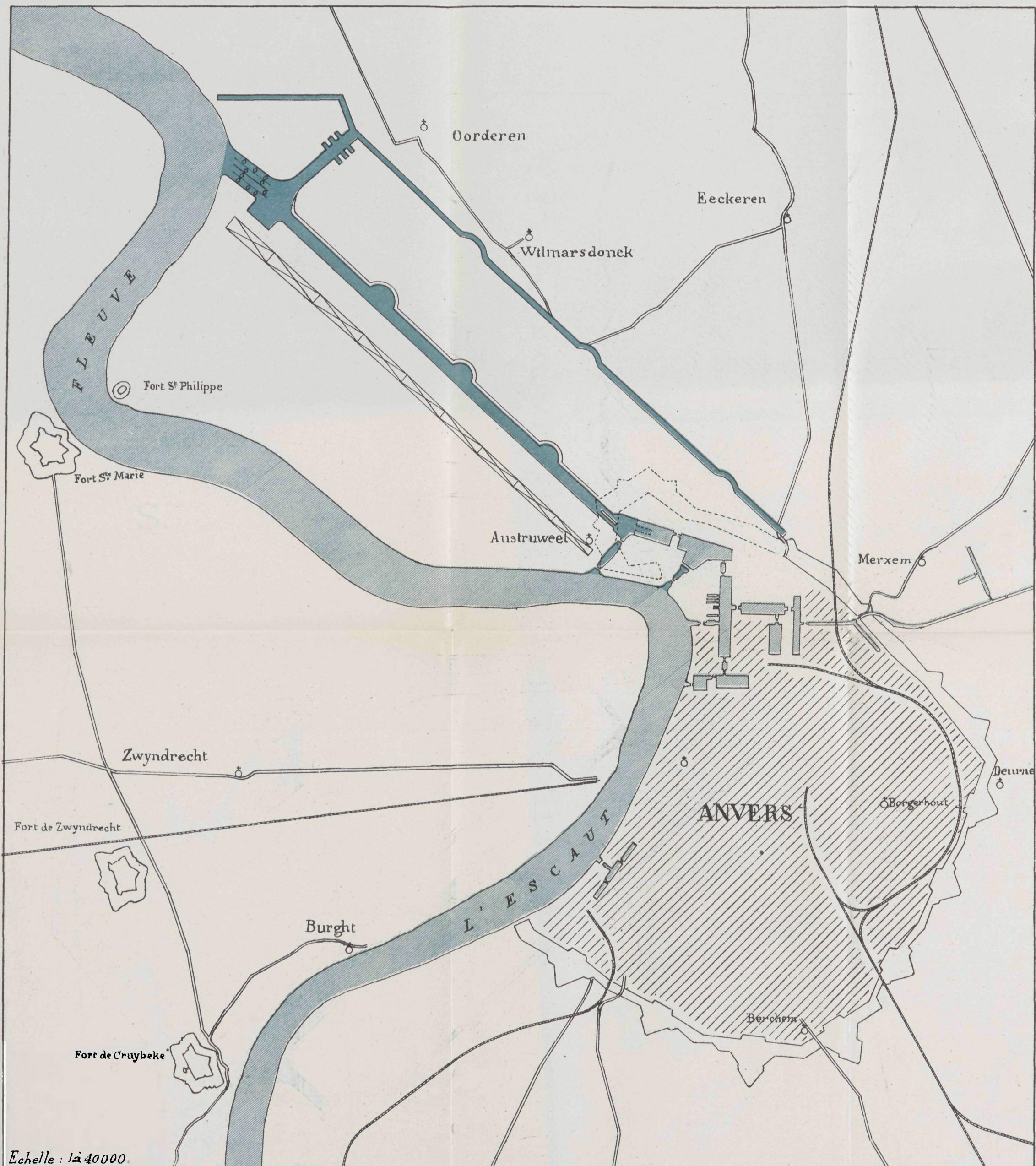
LÉGENDE

- Le bleu pâle indique les surfaces d'eau à maintenir.
- Le bleu foncé indique les surfaces d'eau à créer.

Annexe au procès-verbal de la séance du 25 novembre 1891

PROJET VERSTRAETE.

Commission de 1891.

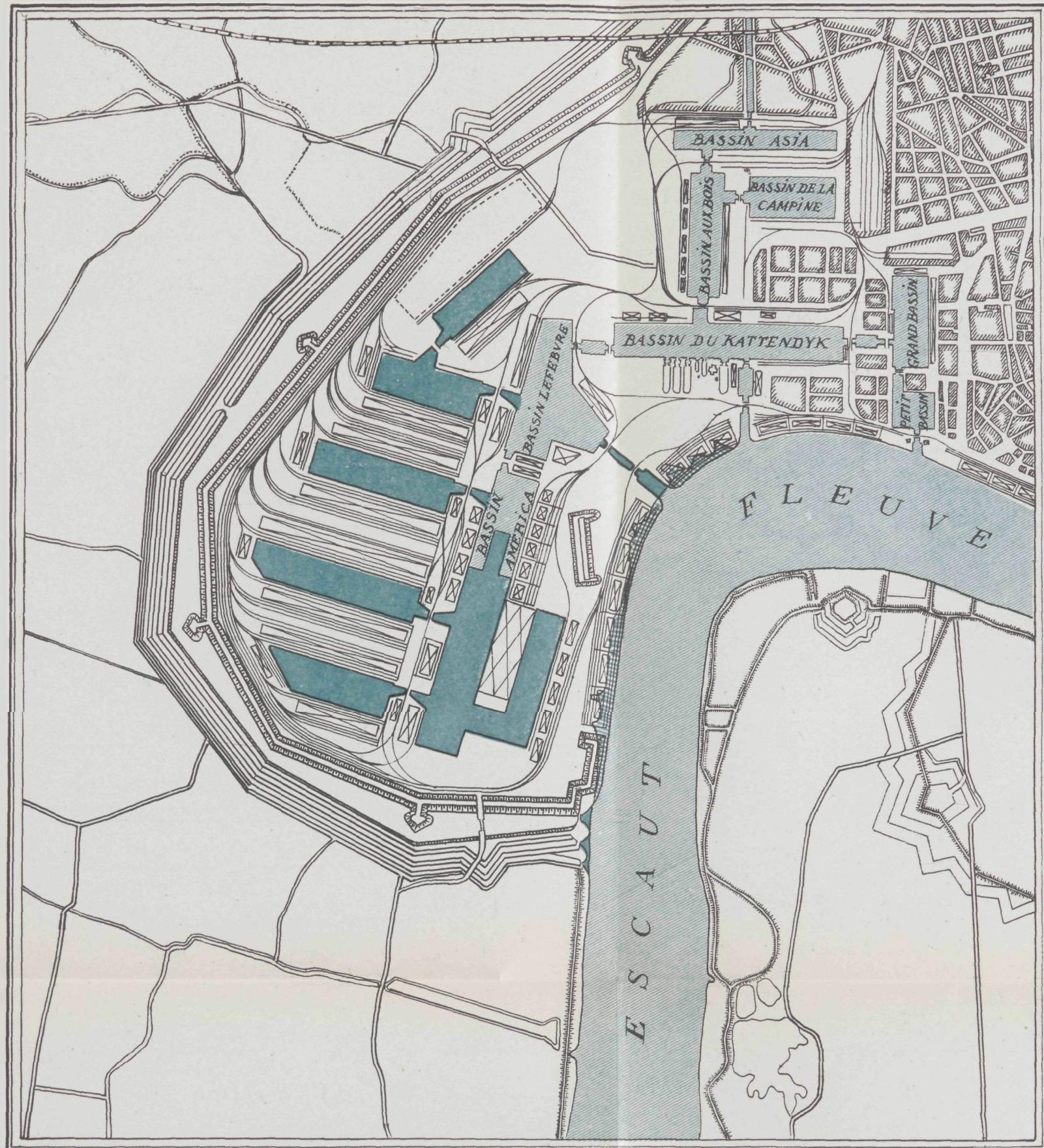


LÉGENDE

Le bleu pâle indique les surfaces d'eau à maintenir.

Le bleu foncé indique les surfaces d'eau à créer.

Annexe au procès-verbal de la séance du 25 novembre 1891.



Échelle de 1 à 20 000



LÉGENDE

- Le bleu pâle indique les surfaces d'eau à maintenir.
- Les hachures bleues indiquent les surfaces d'eau à supprimer.
- Le bleu foncé indique les surfaces d'eau à créer.

PROJET N° 1

VILLE D'ANVERS

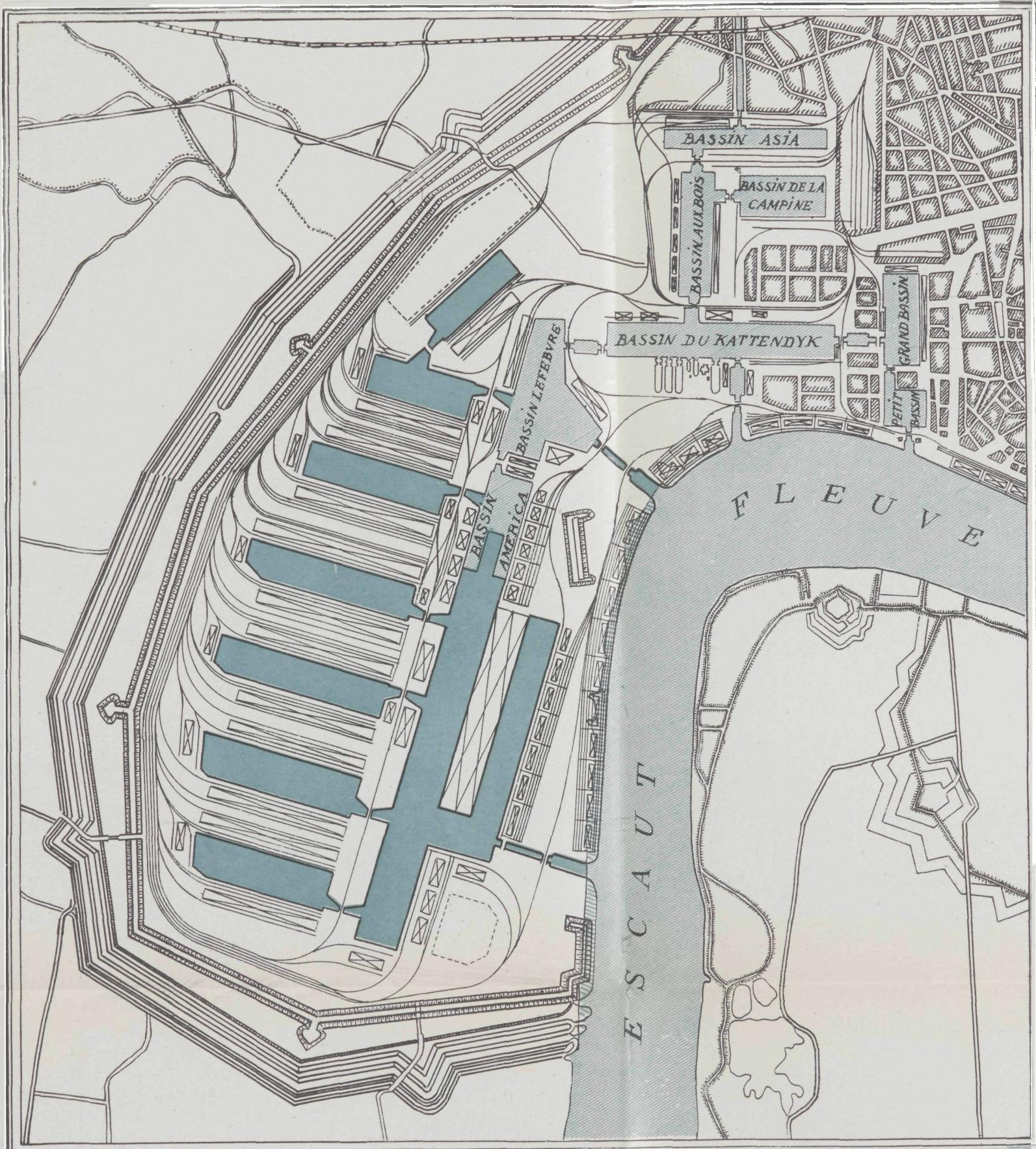
Direction des travaux communaux

Joint à mon rapport du 10 janvier 1891, N° 12388

L'Ingénieur en Chef

Directeur des travaux communaux

15) *G. Boyers*



Échelle de 1 à 20 000

200 400 600 800 1000 1200

PROJET N° 2 VILLE D'ANVERS

Direction des travaux communaux

Joint à mon rapport du 10 janvier 1891, N° 12388

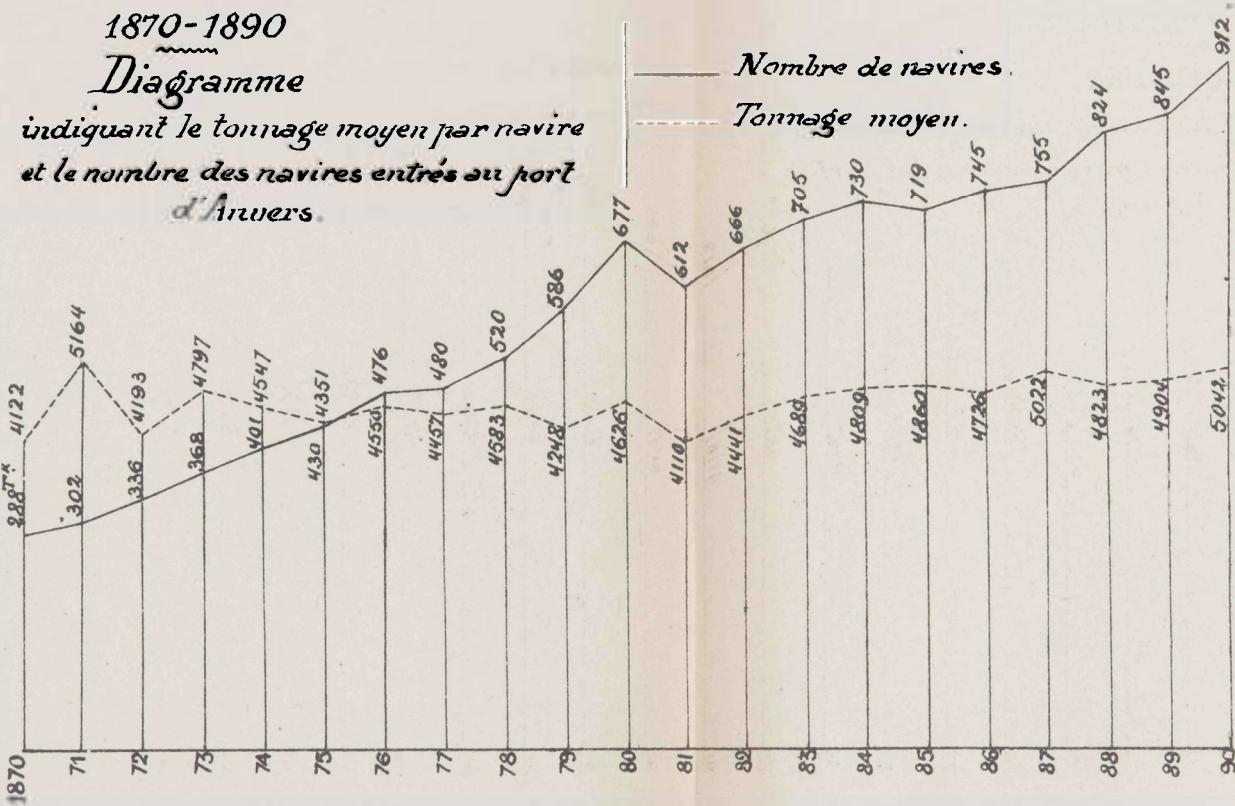
L'Ingénieur en Chef

Directeur des travaux communaux

G. Ruyers

LÉGENDE

- Le bleu pâle indique les surfaces d'eau à maintenir.
- Les hachures bleues indiquent les surfaces d'eau à supprimer.
- Le bleu foncé indique les surfaces d'eau à créer



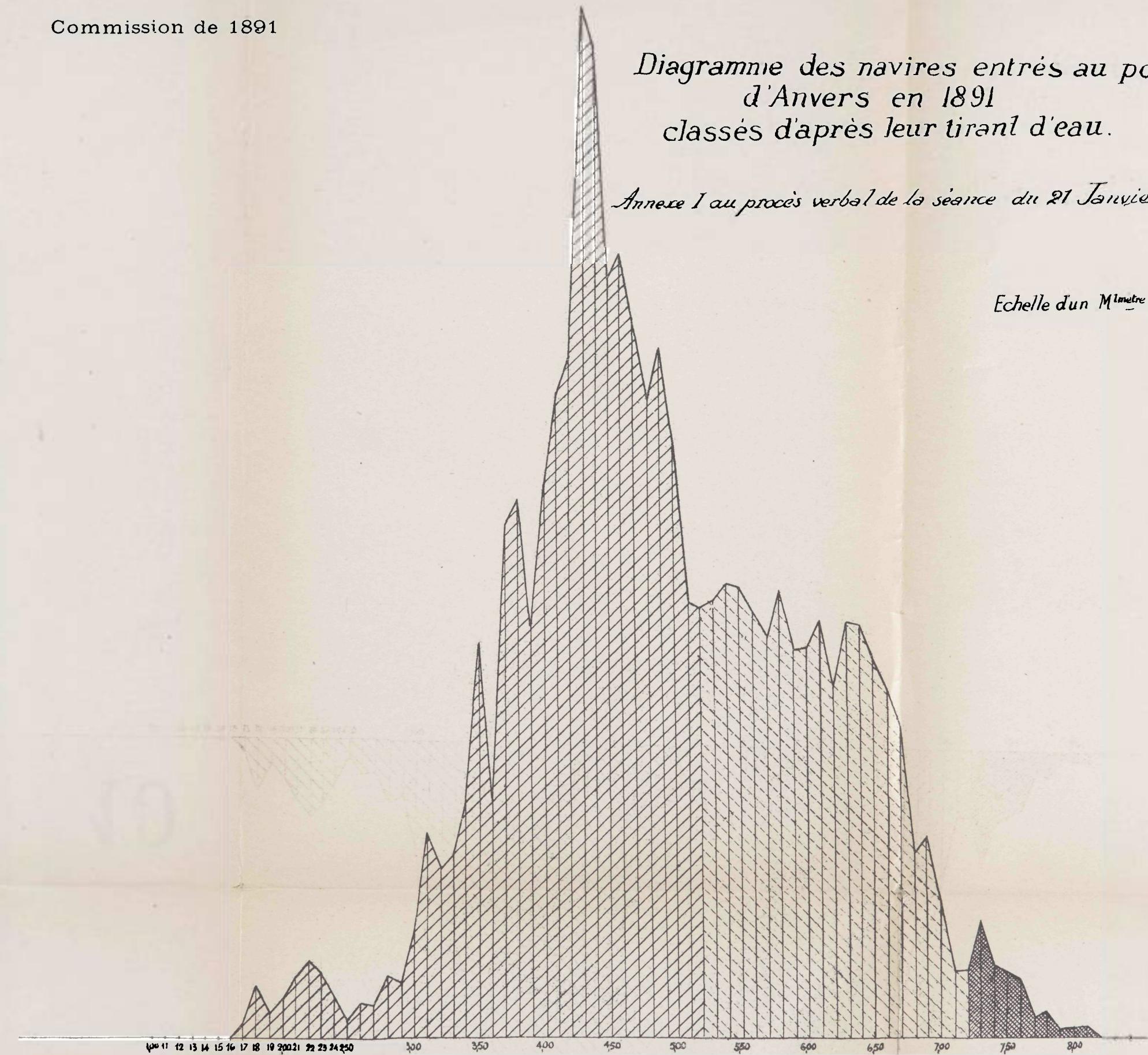
Annexe au procès-verbal de la séance
du 17 décembre 1891

Commission de 1891

*Diagramme des navires entrés au port
d'Anvers en 1891
classés d'après leur tirant d'eau.*

Annexe I au procès verbal de la séance du 21 Janvier 1892.

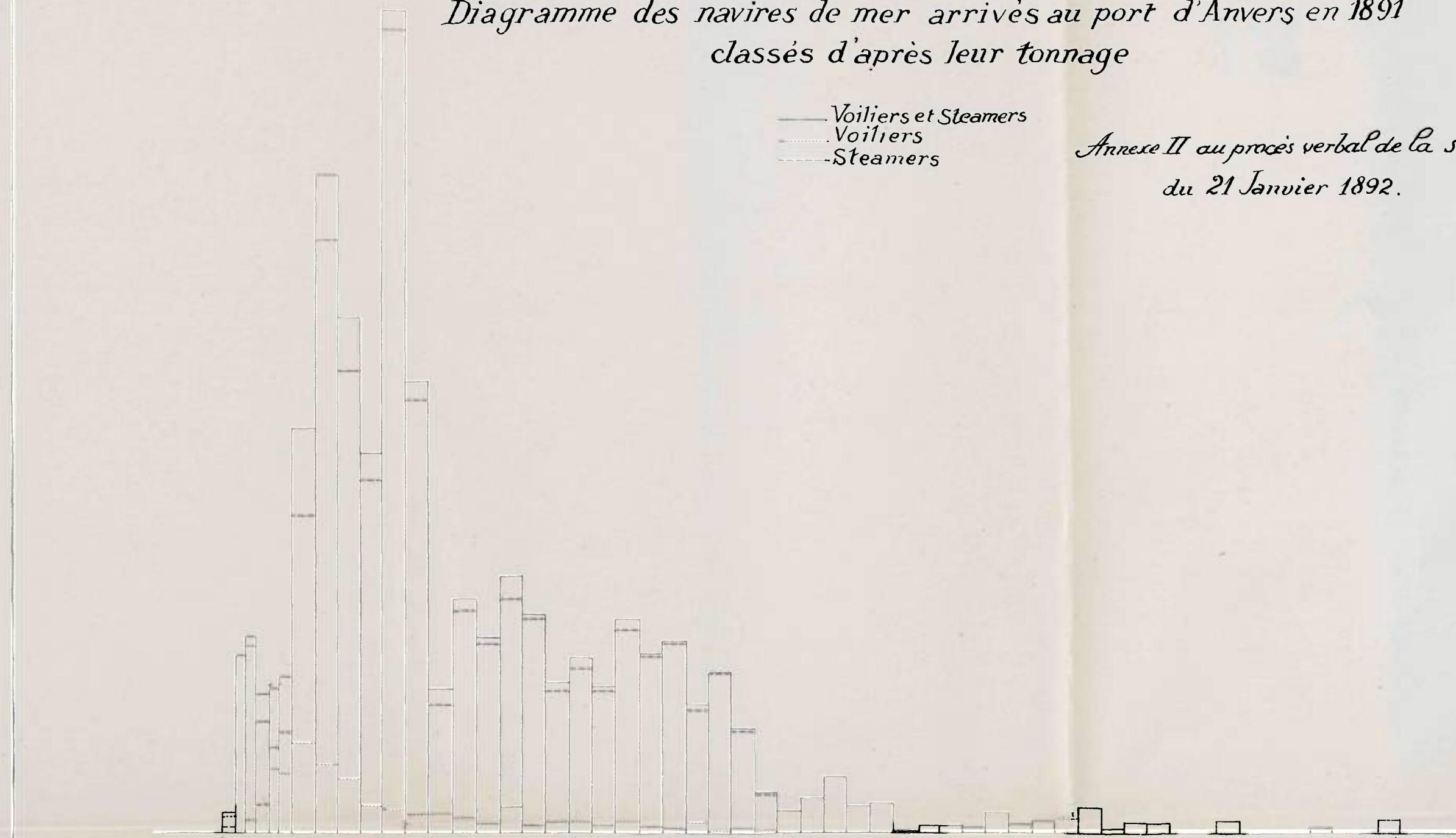
Echelle d'un M^{ètre} par navire.



*Diagramme des navires de mer arrivés au port d'Anvers en 1891
classés d'après leur tonnage*

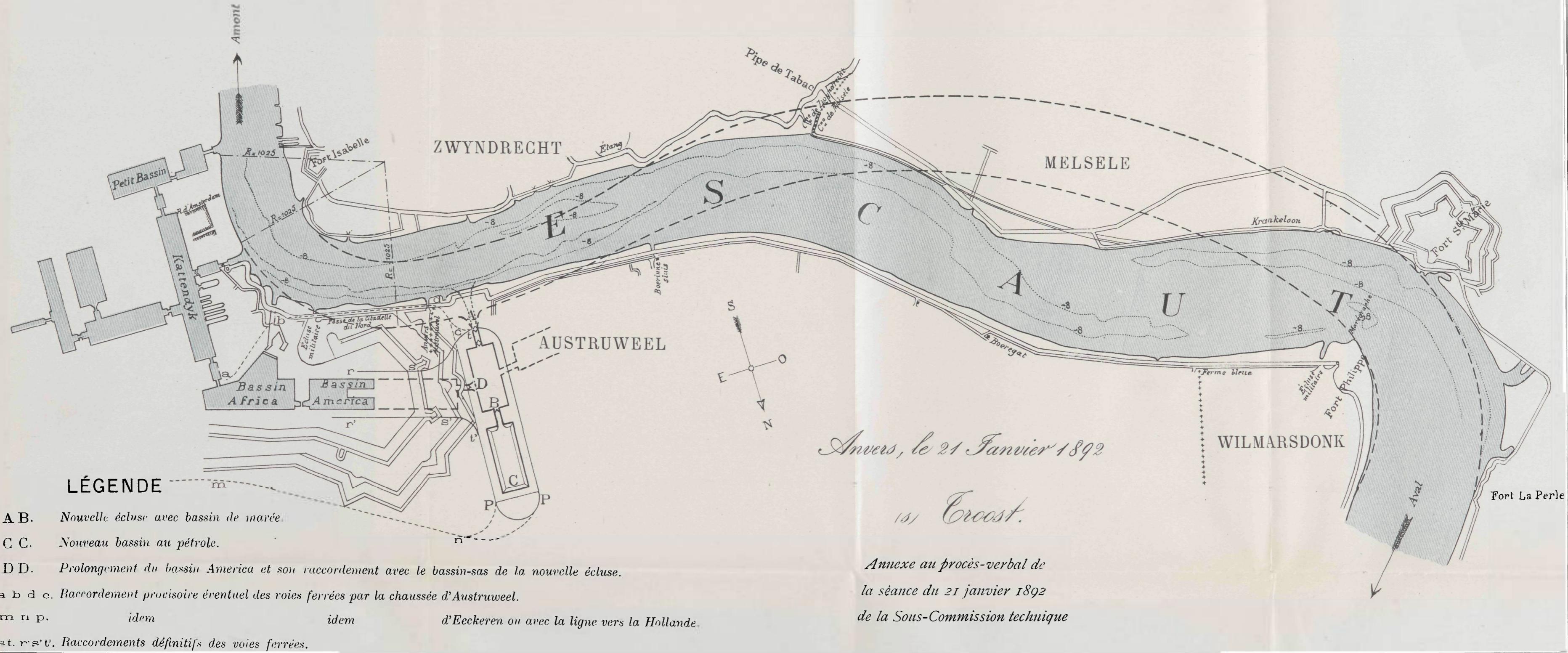
— Voiliers et Steamers
— Voiliers
— Steamers

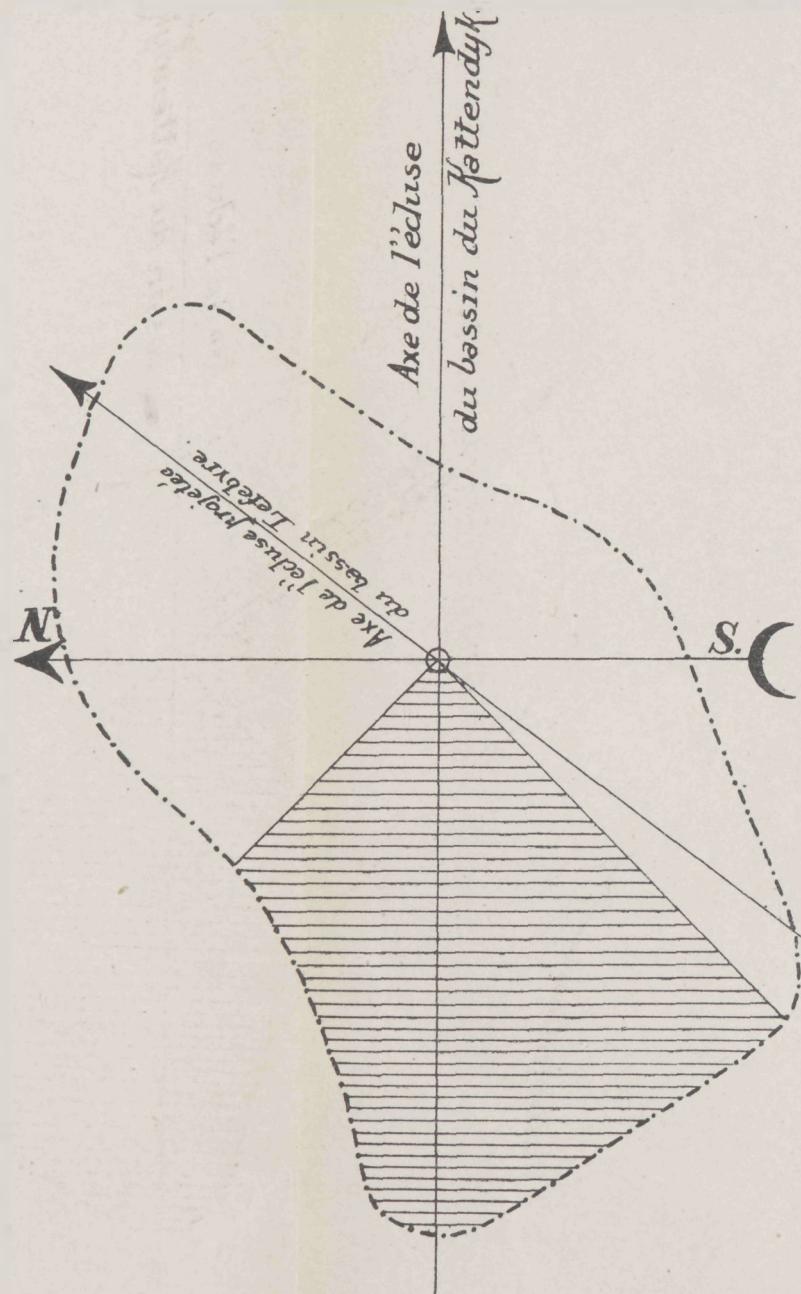
*Annexe II au procès verbal de la séance
du 21 Janvier 1892.*

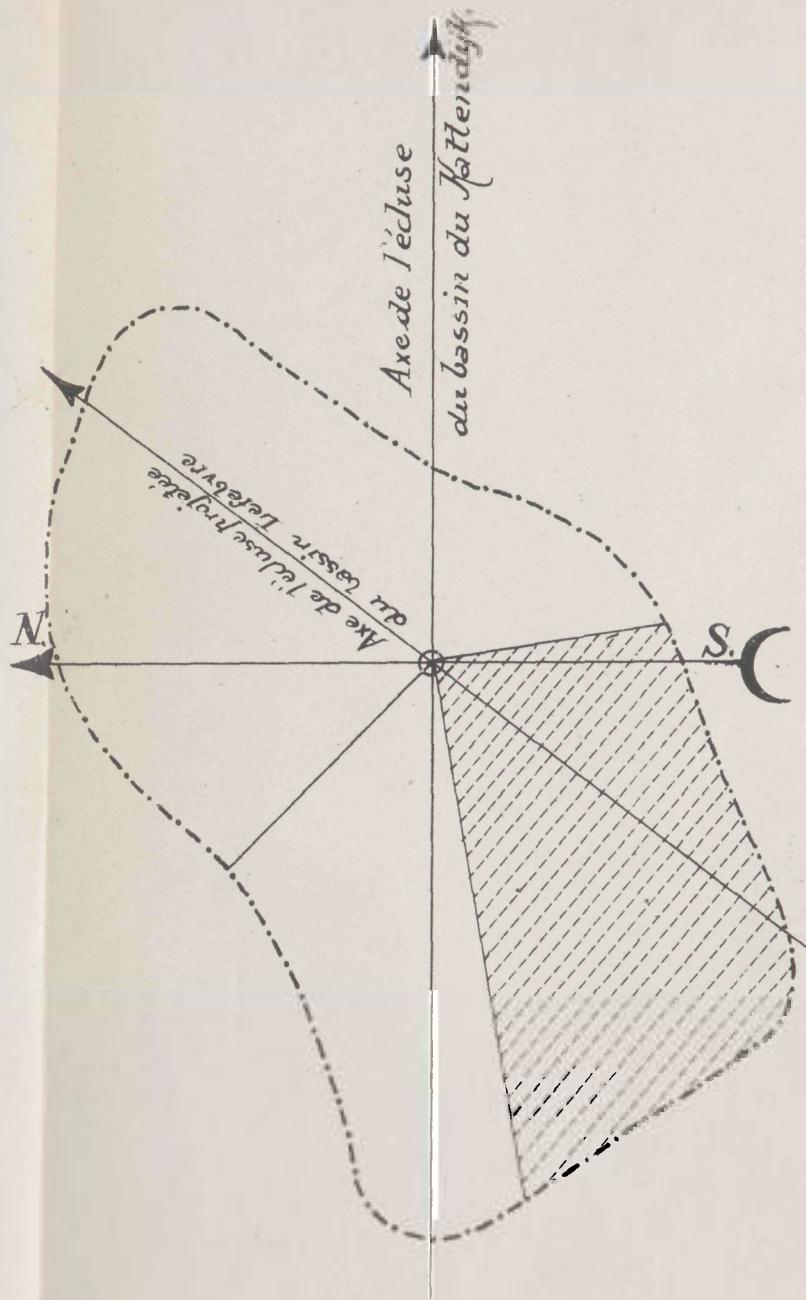


PROJET D'EMPLACEMENT DE LA NOUVELLE ÉCLUSE À CONSTRUIRE A L'ESCAUT, A ANVERS

ÉCHELLE : 1 A 20 000







Annexe au procès-verbal de la séance
du 10 Mars 1892